

Au large des côtes italiennes

Sauvetage d'un marin français par l'équipage du navire «BAREGA II» d'Hyproc

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7232 - JEUDI 17 JUILLET 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

AG de «Shelter Afrique» à Alger
**Appel à l'utilisation
des matériaux de
construction locaux**

P04



Hausse des flux des IDE
vers l'Algérie

Le rapport positif du CNUCED

Lire en page 03

ORAN P07

Usine Fiat d'Oran

Les travaux d'extension ont atteint 85%

Dans le cadre de l'application des mesures décidées par Said Sayoud

Le DG de la marine marchande à Oran

Saison estivale 2025

**08 morts lors de 534 interventions
en moins d'un mois**



Energie et mines

Arkab reçoit une délégation de la société américaine "ExxonMobil"



Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab a reçu mardi à Alger, une délégation de la société pétrolière et gazière américaine "ExxonMobil", conduite par le vice-président de la compagnie, M. Harker, avec lequel il a examiné les voies et moyens de renforcer la coopération dans le domaine des hydrocarbures, a indiqué un communiqué du ministère. Cette visite s'inscrit dans le cadre des concertations en cours entre la société américaine, le Groupe Sonatrach, et l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures "ALNAFT", dans le sillage de la mise en œuvre de la stratégie nationale visant à valoriser le domaine minier des hydrocarbures, à travers le sou-

tien aux capacités d'exploration et l'augmentation des réserves et de la production du pétrole et du gaz, pour renforcer la sécurité énergétique et appuyer l'orientation de l'Algérie vers les marchés extérieurs. La rencontre a été l'occasion pour les deux parties d'échanger les vues sur l'état et les perspectives de la coopération entre "ExxonMobil", le Groupe Sonatrach et ALNAFT, notamment dans le secteur amont pour le pétrole et le gaz, précise le communiqué. L'accent a, en outre, été mis sur l'importance de poursuivre les concertations techniques en cours, afin de parvenir à un accord final concernant les contrats d'hydrocarbures, en vue de sceller des partenariats énergétiques solides et durables entre les deux parties.

Agé de 78 ans

Le journaliste Ali Draa n'est plus



Le journaliste Ali Draa est décédé mardi soir à Alger à l'âge de 78 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches. Au cours de sa carrière professionnelle, le défunt a occupé plusieurs postes à responsabilités, passant de journaliste dans plusieurs journaux et titres nationaux à rédacteur en chef du quotidien "Echaab", puis directeur général de la revue "L'Unité". Il a ensuite été nommé directeur général du

quotidien "El Massa" et conseiller en communication au sein du groupe "Echourouk". Le défunt a également exercé au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique durant les années 1980. Il a également occupé le poste de porte-parole et chargé de communication auprès de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). La dépouille du défunt a été inhumée mercredi au cimetière de Sidi Yahia à Alger.

Lutte contre l'occupation

Rebiga met en avant «la vision commune» de l'Algérie et de la Chine



Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, M. Laïd Rebiga a mis en avant, mardi à Alger, "la vision unifiée" de l'Algérie et de la Chine dans la lutte contre l'occupation et le soutien aux peuples opprimés. Présidant l'ouverture des travaux d'une conférence scientifique historique intitulée: "Algérie-Chine: consécration de l'histoire révolutionnaire et renforcement du futur rayonnant commun", M. Rebiga a souligné que ce qui lie les deux pays, "ce ne sont pas seulement les relations diplomatiques séculaires, mais aussi une mémoire de lutte commune et une vision humanitaire commune de lutte con-

tre l'occupation, de soutien aux peuples opprimés et en faveur de la justice, de la paix et du développement". Il a indiqué que cette conférence aborde un thème hautement symbolique s'inscrivant dans le cadre des relations historiques profondes entre les deux pays, des dénominateurs communs dans la lutte contre l'occupation, et des perspectives de coopération dans l'instauration de la sécurité et de la paix internationales", soulignant que la tenue de cette conférence vient "réaffirmer les dimensions humanitaires de la Révolution du 1er Novembre 1954 et les valeurs universelles qu'elle véhicule".

Zones non couvertes par la fibre optique

Algérie Télécom lance un formulaire numérique de recensement



Algérie Télécom a annoncé, mardi dans un communiqué, le lancement d'un formulaire numérique destiné aux comités de quartier dans le but de recenser les zones non couvertes par le réseau de fibre optique. "Dans le cadre de la préparation du plan d'action pour l'année 2026, Algérie Télécom a lancé un formulaire numérique destiné aux comités de quartier, dans le but de recenser les zones non couvertes par le réseau de fibre optique", précise le communiqué,

ajoutant que cette initiative "vise à se rapprocher davantage des acteurs de la société civile et à répondre aux attentes et aux besoins réels des clients de l'entreprise". Les comités de quartier ont jusqu'au 31 juillet 2025 pour remplir ce formulaire disponible sur le site web de l'entreprise via le lien suivant : www.algerietelecom.dz/ar/page/formulaire-derecensement-les-zones-non-equipees-par-la-fibre-optique-p297, selon la même source.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem

Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Hausse des flux des IDE vers l'Algérie

Le rapport positif du CNUCED

Par B.Kamel

L'Algérie qui a diversifié les sources de son «économie hors hydrocarbures» récolte aujourd'hui les fruits de son dur labeur. Un rapport positif sur l'Algérie est dressé par la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Ce document porte sur la circulation et la mobilité des flux de l'investissement mondial pour l'année 2025. Il fait état d'une augmentation des flux des Investissements directs étrangers (IDE) vers l'Algérie. Selon le CNUCED, ces derniers ont en effet atteint 1,43 milliard USD en 2024, soit une progression de 18% par rapport à 2023, et ce, en dépit des défis mondiaux croissants. Il est utile de savoir que les flux étrangers d'investissement vers l'Algérie, bien qu'ils représentent un potentiel certain, ont été marqués en 2024 et 2025 par des défis mondiaux et des contraintes administratives majeures exogènes aux pays. Le pays qui a révisé sa loi

sur l'investissement étranger direct et la loi sur la monnaie et le crédit également signé avec ses principaux partenaires économiques plusieurs dizaines de conventions de protection et la garantie des investissements étrangers dans le souci majeur de développer ce secteur stratégique de l'économie et, par là même, attirer davantage d'investisseurs et d'hommes d'affaire dans un climat mondial plutôt tendu et peu enviable car dû à des fluctuations des échanges et de nouveaux défis régionaux. Néanmoins le rapport de l'instance onusienne intitulé "l'investissement mondial dans l'économie numérique" précise que cette performance positive dont jouit l'Algérie «s'explique par plusieurs facteurs, notamment les réformes législatives contenues dans la loi sur l'investissement, et la clarté et la stabilité juridique qu'elle a apportée, ainsi que la forte volonté de l'Algérie de diversifier son économie hors hydrocarbures». Tout compte fait, l'investissement étranger vers l'Algérie est

aujourd'hui régi par un cadre juridique légal parfait dont, entre autres, la simplification des procédures d'investissement, l'entrée de la numérisation dans le commerce extérieur outre évidemment de l'instauration du Conseil national de l'investissement comme seul canal habilité à agréer, tout projet d'investissement étranger sous la supervision de la présidence. Autant de réformes administratives et législatives donc opérées par l'Algérie afin de capter encore et davantage les capitaux étrangers via leurs investissements. Le rapport du CNUCED a mis en valeur les efforts de l'Algérie en la matière, à même de renforcer son attractivité dans les secteurs de l'industrie, de l'agriculture, du tourisme et des énergies renouvelables. Il souligne dans ce sens la position stratégique de l'Algérie, qui en fait une plateforme régionale et une porte sur l'Afrique et l'Europe, outre l'amélioration notable de son infrastructure, notamment en ce qui concerne les ports, les projets de transport et de raccordement énergétique, ce qui facilite les opérations d'exportation et d'importation. Il a, en outre, mis en lumière l'existence d'une volonté politique claire pour l'attraction des investissements et l'amélioration du climat des affaires, reflétant ainsi la crédibilité de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) auprès des investisseurs étrangers. Le rapport a également évoqué les efforts consentis pour développer les outils et moyens numériques visant à simplifier les procédures d'investissement, citant à titre d'exemple la plateforme numérique de l'investisseur. Le document a, aussi, abordé l'adhésion de l'Algérie à des accords continentaux et internationaux, tels que la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), à même de renforcer l'attractivité de l'Algérie en termes d'opportunités d'exportation vers les marchés africains, soulignant l'abondance des ressources naturelles et la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée, constituant des facteurs supplémentaires pour attirer les investissements.

Algérie-Chine

Accord-cadre de coopération pour la promotion numérique des produits touristiques

Un accord-cadre de coopération dans le domaine du développement et de la promotion numériques des produits et des services touristiques et hôteliers a été signé, mardi à Alger, entre le groupe Hôtellerie-Tourisme et Thermalisme (HTT) et la compagnie aérienne chinoise Xiamen Airlines (Xiamen Airlines International Travel Service CO.LTD). La cérémonie de signature, qui s'est déroulée à l'hôtel "El Djazair", a été présidée par la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddahi, en présence de membres du gouvernement, de cadres supérieurs de l'Etat et d'ambassadeurs accrédités en Algérie et ce, dans le cadre de la 24e édition du Salon international du tourisme et des voyages (SITEV 2025), qui s'est clôturée mardi. Mme Meddahi a affirmé, dans ce contexte, que la signature de cet accord-cadre avec la République populaire de Chine intervient "en phase avec nos efforts et notre approche de numérisation du secteur touristique devenue un défi stratégique et ce, dans le cadre de la concrétisation de la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant la nécessité de généraliser la numérisation dans tous les secteurs, d'autant plus que le grand potentiel touristique de l'Algérie exige une promotion touristique numérique digne de sa réputation". Cet accord s'inscrit également, selon la ministre, "dans le cadre de la volonté continue qui nous anime à chaque occasion officielle de renforcer les relations de coopération entre les deux pays dans le domaine touristique, notamment à la faveur des excellentes relations algéro-chinoises, empreintes d'amitié et d'entente, conformément à la volonté politique exprimée par les dirigeants

des deux pays". Pour la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, cette signature "vient s'ajouter au capital de la coopération fructueuse établie dans le domaine du tourisme avec le partenaire chinois, après les axes concrétisés avec ce dernier, sous la supervision des services du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines". L'ambassadeur chinois en Algérie, M. Dong Guangli, s'est félicité, pour sa part, du niveau des relations algéro-chinoises, à la lumière de la volonté des deux pays de les développer et de les promouvoir dans divers domaines, y compris les domaines culturel et touristique qui se veut, a-t-il dit, un catalyseur puissant et efficace pour développer l'économie des deux pays, au mieux de leurs intérêts communs. Le diplomate chinois a également rappelé les atouts touristiques, culturels et patrimoniaux dont regorge l'Algérie, affirmant que le tourisme est étroitement lié à la culture. S'agissant des résultats de la 24e édition du SITEV, Mme Meddahi a précisé que le salon avait connu une participation "qualitative", avec 340 exposants de 27 pays frères et amis et 38 start-up spécialisées dans le domaine de la numérisation des services touristiques, en sus de l'accompagnement d'un nombre considérable d'entreprises et d'organismes nationaux relevant de secteurs en lien avec l'activité touristique (compagnies aériennes, aéroport d'Alger, entreprises de transport urbain, compagnies d'assurance). Outre des départements ministériels, il s'agit aussi d'une forte participation d'artisans algériens et internationaux à ce salon en vue d'exposer leurs créations artisanales exprimant la richesse culturelle et patrimoniale.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Face aux dettes, la France bricole

Qui aurait cru qu'un jour la France, cette puissance technologique et militaire, dont le PIB dépassait celui de l'ensemble des pays arabes, avec leur pétrole et leur gaz, sera mis sous la tutelle du FMI...la France craque sous l'effet néfaste d'un poids lourd et insupportable d'une crise qui n'a pas encore dit son nom. Le gouvernement, la classe politique dans l'hexagone essaient, bon gré mal gré, à se montrer comme si de rien n'était. L'on veut, malgré tout, garder le sang-froid et sauver l'image en dépit des revers. Qu'est ce qui se passe exactement ? Pour certains, la puissance économique de la France serait directement liée à la rapine systématique des biens et des richesses exercées sur les ex-pays colonisés et les DOM/TOM..La douce France n'est pas tombée du ciel et ce confort dont elle jouissait n'était toujours et forcément pas les conséquences d'une bonne gouvernance. Dès que les ex-pays colonisés, ont commencé à grogner contre le bradage de leurs biens par l'ex-puissance dominatrice, et ce avec l'arrivée au pouvoir des jeunes chefs d'Etat n'ayant pas été allaités non plus assujetties et apprivoisés dans les écoles coloniales comme leurs ancêtres. Ces jeunes gouvemants, psychologiquement plus émancipés regardent avec mépris comment leurs richesses sont transférées devant leurs yeux vers la métropole. S'ils ne s'estiment pas encore assez puissants qu'il le faudrait en vue d'affronter cette puissance, il n'est pas interdit de solliciter l'assistance d'autres puissances du même niveau comme les russes, les chinois ou les américains. Cette hypothèse est très répandue chez quelques analystes ayant autorité dans les médias. Notamment des analystes français très pessimistes, ne faisant pas partie des corrompus de Sérail..... Une puissance comme la France ne devrait pas avoir de dettes dépassant ses capacités économique et financière. Depuis la fondation de l'Union européenne et la mise sur pied de la zone « euro », la France et l'Allemagne ont été désignées comme étant la locomotive qui va traîner ce puissant ensemble socio-économique. Alors que ces derniers temps l'on remarque non sans stupéfaction comment cette locomotive est en train de culbuter. Les temps et les mentalités ont profondément changé ...ce qui était juste et normal, il y a un demi-siècle, ne l'est plus aujourd'hui. Si la France n'a plus la capacité de continuer à jouer à la locomotive du train européen, l'Allemagne ne va plus pouvoir tenir le coup aussi longtemps à combler et à contenir les insuffisances des pays « du tiers-monde européen » (Grèce Portugal, Chypre, Malte, entre autres).

Collecte des déchets domestiques

«Réguler le créneau pour en finir avec l'anarchie»

Un nouveau créneau porteur s'offre ces dernières années aux jeunes algériens. Il s'agit de la collecte des déchets domestiques. Cependant, c'est un métier qui se pratique encore dans l'anarchie, a indiqué Mme Nawel Kahina Khelalfa, chercheuse en recyclage des déchets à l'Université de Blida. Invitée ce mardi de la Radio Chaîne II de la Radio Algérienne, Mme Khelalfa appelle à sa régulation à l'effet de protéger l'individu et sauvegarder la santé publique dans les cités urbaines à forte quantités de déchets. En effet, explique la chercheuse, la collecte anarchique favorise la propagation de rats, de chiens errants, entre autres bestioles nuisibles pour l'homme l'exposant à de graves maladies contagieuses. «Un travail non régulé est une activité qui n'obéit à aucune norme d'hygiène, ni de sécurité, ni mesures sanitaire, ni couverture sociale», dit-elle, soulignant plus loin que les pouvoirs publics doivent se pencher sur cette question tant la récupération devient un métier très convoité par les jeunes. A ce propos, elle appelle à le valoriser en le prenant en charge par un cadre juridique et une organisation pour le bienfait des personnes qui y activent et le confort des habitants de la cité. L'invitée de Chaîne II de la Radio Algérienne, insiste sur le fait qu'il faut réfléchir à des solutions pour une récupération saine et organisée permettant même d'atteindre le «zéro déchets». Dans ce sens, l'experte révèle que le laboratoire pour lequel elle travail, s'y est déjà penché et dispose d'une analyse et réflexion bien élaborée. «Une solution basée sur l'humain dans le sens où la collecte repose sur l'homme et non seulement sur les outils techniques», explique-t-elle, ajoutant que la collecte commence déjà à la maison et qu'aucun modèle étranger n'est applicable en dehors des habitudes et du comportement individuel. En tant que chercheuse, elle dit avoir une réflexion toute faite par des Algériens qui proposent une solution idoine pour la question de la collecte des déchets domestique et qui permet, pourquoi pas, d'atteindre le «zéro déchets». «Il faudra intéresser les gens pour enclencher de nouveaux réflexes et habitudes chez nos concitoyens et qui profitent à un environnement sain», explique-telle.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Baisse des naissances, les explications de l'ONU

La démographie algérienne traverse une période charnière. Au 1er juillet 2025, la population du pays atteint officiellement 47 millions d'habitants, révèle les dernières données du ministère de la Santé. Cette population présente une structure tranchée : 29% d'enfants de moins de 15 ans, 59% de personnes âgées de 15 à 59 ans, et 11% de seniors de 60 ans et plus. Un phénomène inquiétant se dessine cependant : après six années consécutives de croissance (plus d'un million de naissances annuelles depuis 2014), le pays a enregistré une baisse des naissances à partir de 2020, juste après la pandémie de Covid-19. Cette année, seules 873 000 naissances sont attendues, soit un taux de 18,5 pour 1.000 habitants. Parallèlement, le mariage traditionnellement sacralisé dans la société algérienne est en net recul. Les unions ont diminué de 387 000 en 2014 (10 pour 1.000 habitants) à 282 000 en 2023. Le mariage précoce a quasiment disparu, avec un âge moyen reporté à 27 ans pour les femmes et 34 ans pour les hommes. Cette double tendance n'est pas propre à l'Algérie. Selon un rapport de l'ONU cité par l'UNFPA, «la baisse de la fécondité n'est pas due au fait que les jeunes tournent le dos à la parentalité, mais aux pressions sociales et économiques qui les empêchent d'avoir les enfants qu'ils souhaitent». Les contraintes financières arrivent en tête des explications (39% des cas), suivies par l'incertitude sur l'avenir (19%) et la précarité de l'emploi (21%). Une génération émergente redéfinit ses priorités, privilégiant l'épanouissement personnel et la stabilité professionnelle avant de fonder une famille. Les mentalités évoluent, mais les structures économiques peinent à suivre. La majorité des couples opte désormais pour trois enfants, mais les moyens de réaliser ce projet se raréfient. Cette transition démographique pourrait avoir des implications profondes sur l'avenir social et économique du pays. Les autorités suivent ces tendances de près, conscientes qu'elles nécessiteront des ajustements politiques pour accompagner cette mutation silencieuse mais déterminante de la société algérienne.

Habitat

Travaux de la 44ème AG de la Banque de développement Shelter Afrique

Les travaux de la 44e Assemblée générale (AG) de la Banque de développement Shelter Afrique (ShafDB) ont débuté, mardi à Alger, avec au programme l'examen des stratégies favorisant des logements abordables et le développement urbain durable en Afrique. Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, M. Mohamed Tarek Belaribi, a présidé l'ouverture de ces travaux, en présence de membres du Gouvernement et de la vice-présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Mme Selma Malika Haddadi. Placée sous le thème "L'autonomie et la souveraineté dans l'industrie du logement en Afrique : opportunités et défis", cette Assemblée générale réunit, trois jours durant, les ministres de l'Habitat et des Finances des Etats membres, les actionnaires de la Banque Shelter Afrique, des représentants des banques centrales, des promoteurs immobiliers, des investisseurs et des partenaires du financement du développement. Les réunions prévues dans ce cadre permettront d'examiner les performances de la ShafDB, d'évaluer les progrès réalisés dans le cadre de ses initiatives stratégiques et de formuler des politiques qui façonneront le rôle de l'institution dans la résolution des problèmes de logement et d'infrastructure en Afrique. L'ordre du jour de l'AG comprend des discussions sur la mobilisation des capitaux, les mécanismes de financement innovants et les partenariats public-privé afin d'accélérer la fourniture de logements. L'événement prévoit, en outre, des tables rondes ministérielles, des dialogues politiques de haut niveau, des sessions plénières pour explorer les solutions locales aux défis du logement, des forums techniques, des expositions et des séances de travail bilatérales.

Pour renforcer l'adaptation climatique

Lancement de la branche locale du projet «Clim-Gov2»

Le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie a lancé, mardi à Alger, la branche locale du projet de gouvernance climatique (Clim-Gov2), relatif au renforcement de l'adaptation au changement climatique, et ce dans le cadre du soutien à la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat, en partenariat avec plusieurs organismes internationaux. La cérémonie de lancement s'est déroulée en présence de la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Mme Nadjiba Djilali, du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Nouredine Ouadah, de l'ambassadeur de l'Union européenne (UE) en Algérie, M. Diego Mellado Pascua, de l'ambassadeur d'Allemagne en Algérie, M. Georg Felsheim, et de représentants des ministères des Affaires étrangères, de l'Industrie et de l'Intérieur, ainsi que de l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ). Ce projet, financé par l'UE et le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement, vise à soutenir la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat en Algérie, en renforçant les capacités nationales de réduction des émissions de gaz à effet de serre et en développant des mécanismes d'adaptation face aux impacts négatifs du changement climatique. Le projet s'articule autour de cinq principaux axes, à savoir: la gouvernance climatique, l'adaptation au changement climatique, l'atténuation des émissions,



le financement climatique et l'approche régionale, à travers l'encouragement des initiatives féminines dans l'économie verte et le renforcement du rôle de la société civile et de la recherche scientifique. Dans son allocution, Mme Djilali a souligné que le lancement de ce projet représente "une nouvelle étape dans l'engagement de l'Algérie en faveur des questions climatiques et environnementales", le qualifiant de "jalon supplémentaire" dans le processus de transition environnementale adopté par l'Algérie comme choix stratégique, conformément à ses engagements internationaux, notamment l'Accord de Paris. La ministre a précisé que ce projet constituait un outil de mise en œuvre de la politique nationale en matière de protection de l'environnement et de réalisation du développement durable, ajoutant qu'il représente un levier pour l'amélioration du niveau de vie, à travers le soutien aux collectivités loca-

les et le renforcement de la participation des femmes et des jeunes. Elle a rappelé que la première phase du projet qui avait permis l'élaboration de plans climats locaux dans plusieurs wilayas, a été "une expérience prometteuse et réussie" ayant permis aux acteurs locaux d'intégrer la dimension climatique dans les politiques publiques, ajoutant que la nouvelle phase concernera cinq wilayas pilotes: Blida, Chlef, Djelfa, Guelma et Tissemsilt. Pour sa part, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nouredine Ouadah a mis en avant la dimension économique de l'environnement, à travers l'implication des micro-entreprises et des start-up dans les projets environnementaux, soulignant que l'innovation et la technologie constituent des piliers essentiels pour améliorer la qualité de vie et créer de la valeur ajoutée pour l'économie nationale.

AG de «Shelter Afrique» à Alger

Appel à l'utilisation des matériaux de construction locaux

La vice-présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Mme Selma Malika Haddadi a appelé, mardi à Alger, les pays africains à renforcer davantage l'utilisation des matériaux locaux dans les projets de construction et à diversifier les mécanismes de financement dans le secteur de l'habitat, saluant par la même occasion l'expérience de l'Algérie qu'elle a qualifiée de "modèle à suivre" dans ce domaine. Ces propos ont été tenus à l'ouverture des séances de débat dans le cadre des travaux de la 1e journée de la 44e Assemblée générale de la Banque de développement "Shelter Afrique" (ShafDB), organisée du 15 au 17 juillet à Alger, sous le thème "L'autonomie et la souveraineté dans l'industrie du logement en Afrique : opportunités et défis". Mme Haddadi a insisté sur trois principales priorités exigeant une intervention urgente au niveau continental, à savoir l'élargissement du financement du logement abordable, le soutien aux industries locales des matériaux de construction et le renforcement de la Gouvernance et des bases de données foncières. Dans ce contexte, la responsable africaine a plaidé pour l'élargissement des Fonds de logements nationaux, des garanties de l'Etat, et des instruments de financement vert comme solutions pour le financement du logement abordable à grande échelle. Elle a également souligné la néces-

sité de réduire le recours aux matériaux importés et aux entrepreneurs étrangers, appelant à soutenir les industries locales, notamment celles portées par les start-up, les jeunes et les femmes, et à activer la coopération intra-africaine dans le cadre de la Zone de Libre-échange Continentale Africaine (ZLECAf). S'agissant de la gouvernance foncière, Mme Haddadi a souligné que la fourniture de données fiables était une condition sine qua-non pour drainer les investissements, exhortant à tirer parti de l'initiative "Politique foncière en Afrique" en tant qu'outil de modernisation des systèmes d'enregistrement de la propriété foncière, de numérisation des données et de garantie des droits de propriété de manière équitable, mais aussi à encourager une planification urbaine intégrée. A cet égard, la responsable a exhorté la Banque "Shelter Afrique" et ses partenaires à renforcer leur appui aux pays africains pour mettre en place des systèmes de logement efficaces, transparents et inclusifs, soulignant que "les défis collectifs actuels exigent une redéfinition du rôle de la Banque pour qu'il soit plus audacieux et ambitieux, et largement influent au niveau continental". Elle a également appelé à élargir le soutien de la Banque aux pays vulnérables et à ceux sortant de conflits, tout en encourageant l'adoption de modèles de logements écoSmart et éco-responsables, et accompagnant

les Etats membres dans le développement de projets de logement financables. Mme Haddadi a qualifié de "pionnière" l'expérience de l'Algérie dans le domaine de l'Habitat et de l'urbanisme, vu à sa forte dynamique comme en témoignent les chiffres officiels, ce qui reflète l'efficacité des politiques gouvernementales adoptées. Elle a également qualifié la politique algérienne relative à l'Habitat et à l'urbanisme "d'intégrée, diversifiée et durable", un politique, dit-elle, qui répond aux besoins des différentes catégories de la société à travers des formules de financement efficaces et diversifiées, ce qui en fait un modèle à suivre aux niveaux régional et continental. Dans le même contexte, elle a appelé à partager l'expérience algérienne avec d'autres pays africains à travers les cadres fournis par l'Union africaine (UA), notamment dans le cadre du Forum urbain africain prévu cette année. Au terme de son allocution, la responsable africaine a affirmé que l'AG de la ShafDB constituait une opportunité pour renouveler l'engagement collectif en faveur du développement global, de la planification urbanistique durable et de la préservation de la dignité des citoyens africains en garantissant des logements décents, rappelant que le continent avait besoin de plus de 25 millions de logements d'ici 2030 pour répondre seulement à la demande actuelle.

Formation et enseignement professionnels

L'approche par compétences adoptée pleinement à la prochaine rentrée

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine El Mahdi Oualid, a indiqué, mardi à Alger, que la prochaine rentrée professionnelle (session octobre 2025) verra l'approche par compétences adoptée pleinement avec l'abandon du système semestriel classique au profit du système d'évaluation continue. Donnant le coup d'envoi d'une session de formation des formateurs sur l'approche par compétences, le ministre a précisé que le mois de septembre prochain "sera entièrement consacré à un programme intensif de formation des formateurs, basé sur la maîtrise de cette approche, l'utilisation des technologies numériques dans l'enseignement et l'apprentissage de la langue anglaise". Il a, dans ce contexte, annoncé le lancement du référentiel national des formations et des compétences, appelé à remplacer la nomenclature nationale des branches et métiers, dans une démarche visant à "assurer la cohéren-

ce des programmes de formation", à "consacrer l'approche par compétences" et à "faciliter l'insertion professionnelle des diplômés". Passant en revue les nouvelles mesures relatives à la prochaine rentrée de la formation, le ministre a expliqué que celles-ci "visent à adapter la formation professionnelle aux besoins du marché du travail, en établissant les offres de formation sur la base d'une étude approfondie de l'environnement économique, tout en privilégiant les secteurs stratégiques à priorité nationale". Dans ce cadre, de nouvelles offres de formation ont été introduites dans le domaine des compétences numériques, parallèlement à l'augmentation du nombre de stagiaires orientés vers les secteurs de l'industrie, du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique et à la réduction progressive des offres de formation dans les spécialités en lien avec l'administration et la gestion. La prochaine rentrée verra également l'ouvertu-

re de filières pédagogiques dédiées aux personnes à besoins spécifiques et aux personnes autistes. Le ministre a, par ailleurs, indiqué que la prochaine rentrée de la formation professionnelle se déroulera avec zéro papier. En effet, toutes les procédures d'inscription s'effectueront via la plateforme takwin.dz et une deuxième plateforme tamhin.dz sera lancée pour faciliter la mise en relation des jeunes souhaitant suivre une formation par alternance avec les entreprises économiques. En vue de développer la formation à distance, 30.000 stagiaires suivront ce mode de formation, avec le développement de 100 nouveaux contenus numériques et la formation de 1.000 encadreurs aux techniques de l'enseignement en ligne, tandis que 16 centres d'excellence veilleront à dispenser une formation de qualité dans les secteurs prioritaires. Pour rappel, les inscriptions dans le secteur de la formation professionnelle auront lieu du 27 juillet au 27 septembre 2025.

AADL 3

Réponse aux demandes des souscripteurs avant fin juillet

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) répondrait aux demandes des souscripteurs au programme location-vente (AADL 3) avant la fin du mois de juillet courant, a fait savoir, mardi à Alger, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi. "Les souscripteurs attendent une réponse à leurs dossiers", a indiqué M. Belaribi à la presse en marge de la 44e Assemblée générale (AG) de la Banque de développement "Shelter

Afrique" (ShafDB), estimant qu'ils recevraient "avant la fin du mois de juillet courant, une réponse de l'Agence +AADL+ qui se penchera sur cette question". Belaribi a souligné l'importance de réaliser les logements du programme "AADL 3" selon les attentes des futurs bénéficiaires. Les inscriptions au programme "AADL 3" avaient été lancées en juillet 2024, et ont enregistré plus de 1,4 million d'inscrits. Plus de 900.000 souscripteurs remplissant les conditions requises ont été recensés jusqu'à mai

dernier, a-t-on rappelé. L'Algérie accueille du 15 au 17 juillet les travaux de l'AG de la Banque de développement "Shelter Afrique" (ShafDB), avec au programme l'examen des stratégies devant promouvoir le logement et le développement urbain durable en Afrique. L'évènement réunit les ministres de l'Habitat et des Finances des Etats membres, les actionnaires, les banques centrales, les promoteurs immobiliers, les investisseurs et les partenaires du financement du développement.

Au large des côtes italiennes

Sauvetage d'un marin français par l'équipage du navire «BAREGA II» d'Hyproc

L'équipage du navire algérien "BAREGA II", relevant de la société nationale "Hyproc Shipping Company", filiale du groupe Sonatrach, a mené une opération de sauvetage réussie d'un ressortissant français dont l'embarcation est tombée en panne en pleine mer, au large de Fiumicino (Italie), a indiqué mardi un communiqué du groupe Sonatrach. L'opération a eu lieu lundi, après que l'équipage du navire a reçu un appel de détresse d'une embarcation battant pavillon français, alors que le navire était en position d'attente près du port de Fiumicino, en préparation du déchargement de sa cargaison de gaz de pétrole liquéfié, a précisé le communiqué. L'équipage du "BAREGA II" a rapidement répondu à l'appel de détresse, conformément aux règlements internationaux de sécurité des vies en mer (SOLAS), a précisé la même source, ajoutant que la personne blessée a été hissée à bord du navire algérien et a reçu les premiers soins et les soins médicaux nécessaires après avoir subi des blessures dues à la tempête. L'équipage a également re-

morqué l'embarcation endommagée, selon la même source, qui précise que l'équipage a immédiatement informé les garde-côtes italiens de l'opération de sauvetage et a coordonné avec eux l'évacuation de la personne blessée, tandis que l'embarcation endommagée a été gardée à bord du navire en attendant l'achèvement des procédures officielles et sa récupération par les autorités compétentes. Le marin français a exprimé ses profonds remercie-

ments à l'équipage du navire, composé de 30 personnes, dont deux femmes, saluant leur réactivité rapide, leur accueil chaleureux et la qualité des soins prodigués. Cette opération reflète la pleine préparation des équipages des navires "Hyproc" pour faire face aux situations d'urgence en haute mer, et met en évidence leur grand professionnalisme et leur strict respect des chartes internationales en vigueur, ratifiées par l'Algérie, conclut le communiqué.

Communauté nationale établie à l'étranger

Le certificat de nationalité signé électroniquement sans avoir à se déplacer

Le ministère de la Justice a annoncé, mardi dans un communiqué, que les membres de la communauté nationale établie à l'étranger peuvent, désormais, obtenir leur certificat de nationalité algérienne signé électroniquement, auprès de la représentation diplomatique ou consulaire la plus proche à l'étranger, sans avoir à se déplacer au pays. "Dans le cadre de la poursuite de la simplification des procédures et de l'élargissement des services judiciaires accessibles à distance au profit des citoyens, les membres de la communauté nationale établie à l'étranger peuvent obtenir leur certificat de nationalité signé électroniquement, auprès de la représentation diplomatique ou consulaire la plus proche à l'étranger, sans avoir à se déplacer au pays".

Accidents de la circulation 40 morts et 1910 blessés en une semaine

Quarante (40) personnes sont décédées et 1910 autres ont été blessées dans 1518 accidents de la circulation, survenus durant la période du 6 au 12 juillet à travers le pays, a indiqué mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Ain Defla, avec 6 morts et 42 blessés, suite à 36 accidents, précise la même source. Durant la même période, le dispositif de la Protection civile pour la surveillance des plages autorisées à la baignade a effectué 6348 interventions pour le sauvetage de 4635 personnes d'une mort certaine, alors que 1344 ont été traitées sur place et 359 évacuées vers les structures sanitaires locales, déplorant toutefois le décès de 10 personnes par noyade en mer et 7 autres dans des réserves d'eau. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 2017 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (156 incendies), Annaba (118) et Blida (108). Le dispositif mis en place pour la lutte contre les incendies de forêts et de récoltes, a permis l'extinction de 126 incendies à travers plusieurs wilayas du pays.

Accident de bus à Blida

09 blessés et 16 personnes en état de choc

Un accident de la route s'est produit, ce lundi matin à Blida, faisant 9 blessés et 16 personnes en état de choc, selon un communiqué de la direction générale de la Protection civile (DGPC), indiquant que l'accident est survenu à 10h07 dans la commune de Hammam Melouane, relevant de la daïra de Bougara. L'accident implique le renversement d'un bus touristique qui était en pleine excursion. Les équipes de la Protection Civile sont rapidement intervenues pour secourir et évacuer les 9 blessés vers l'hôpital local, tandis que 16 autres personnes, en état de choc, ont été prises en charge et transportées par des particuliers. Les causes précises de l'accident restent à déterminer, mais une enquête est en cours.

Consommation nationale d'énergie électrique

Un nouveau pic record enregistré mardi

Le groupe Sonelgaz par le biais de sa filiale "Sonelgaz - Transport et Opérateur système", a enregistré, mardi à 13:56, un nouveau pic record de consommation nationale d'énergie électrique atteignant 19.994 mégawatts, a indiqué un communiqué du groupe. "Ce pic est dû à la canicule enregistrée dans plusieurs wilayas du pays, accompagnée de niveaux élevés d'humidité notamment au niveau du littoral et des régions de l'intérieur du pays", précise la même source. "Il s'agit du deuxième pic enregistré durant cette semaine, ce qui reflète la pression énorme sur le réseau national d'électricité en raison des conditions climatiques exceptionnelles", ajoute le communiqué. En dépit de la forte demande enregistrée, Sonelgaz affirme continuer à satisfaire la demande nationale efficacement tout en poursuivant l'exportation d'électricité vers la Tunisie, sans interruption, ce qui traduit la résilience et la stabilité du système d'électricité national".

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE

DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE

WILAYA DE TLEMSEN

AVIS D'INFRUCTUOSITE A L'AVIS
D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE
CAPACITE MINIMALES

Suite à l'avis d'appel d'offres ouvert Rrelatif à: " ACQUISITION DES GROUPES
ELECTROPOMPE POUR L'AEP A TRAVERS LA WILAYA DE TLEMSEN "

- Acquisition des Groupes Electropompe pour L'AEP à Travers la Wilaya de Tlemcen

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant
participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert sus cité, publié dans les
journaux nationaux :

- Carrefour El Djazair Djadida : 24/06/2025

Que le dit appel d'offres est déclaré infructueux pour le motif suivant :

- Insuffisance de l'AP

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531010442 17.07.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE

DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE

WILAYA DE TLEMSEN

AVIS D'INFRUCTUOSITE A L'AVIS
D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE
CAPACITE MINIMALES

Suite à l'avis d'appel d'offres ouvert Rrelatif à: " PROGRAMME DE MOBILISATION DES
RESSOURCES SOUTERRAINE "

- LOT N°02: Réalisation de forage d'exploitation Beghaouen Prf : 300 ml Commune de Tounane.
- LOT N°03: Réalisation de forage d'exploitation Ain Kebira Prf :300 ml Commune de Ain Kebira

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant
participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert sus cité, publié dans les
journaux nationaux :

- Carrefour El Djazair Djadida : 25/06/2025

Que le dit appel d'offres est déclaré infructueux pour le motif suivant :

- Insuffisance de l'AP

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531010449 17.07.2025



ENTREPRISE NATIONALE DE PROMOTION IMMOBILIERE
Société par actions : SPA/ENPI - Capital : 1.000.000.000,00 DA
NIF 000916098323607

---000---

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHÉ
N° 20/2025/ATT

En application des dispositions de la procédure de passation des marchés et commandes financés sur fonds propres de l'EPE-ENPI-SPA « Version-Mars/2022 », l'ENPI-SPA informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu au :
Deuxième avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°28/DRO/ENPI/2025 pour
Etudes et Réalisation des Travaux en TCE des 70 Logements Promotionnels Libres En Semi-collectifs "en
R+1" Avec cours y compris VRD au commune Tissemsilt Wilaya de Tissemsilt.

Et publié dans les quotidiens nationaux «Carrefour d'Algérie» en date du 22/06/2025 et «الحياة» en date du 22/06/2025, qu'à l'issue de l'analyse et de l'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire suivant:

Désignation du projet	Entreprise	NIF	Montant de la soumission (DA/TTC)	Note technique /100	Délais mois	Observations
Etudes et Réalisation des Travaux en TCE des 70 Logements Promotionnels Libres En Semi-collectifs "en R+1" Avec cours y compris VRD au commune Tissemsilt Wilaya de Tissemsilt	Groupement solidaire (AMMAR NOUIS/ SARL EGB EST	NOUIS AMMAR 198605420121241	636 301 370.25	71.75 / 100	Douze (12) MOIS	Offre la moins disant (Offre unique)
	SARL EGB EST	001805022588314				

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de l'entreprise ENPI dans un délai de 10 jours à compter de la première publication du présent avis et ce, conformément à l'article 19 de la procédure des achats de l'ENPI-SPA.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531010410 17.07.2025

FEDERATION ALGERIENNE DES DONNEURS DE
SANG Affiliée à la fédération international des



organisations des donneurs de sang



لجنة المتبرعين بالدم لولاية وهران

Comité des donneurs de sang de la wilaya d'Oran

نداء إلى ذوى القلوب الرحيمة

نداء نوجهه إليكم بصوت أهات وألام المرضى المحتاجين إلى قطرة من دمكم، وخاصة إلى مرضى السرطان الذين يحتاجون خاصة إلى صفائح الدم البيضاء، تلك المادة الحيوية التي بفضلها نستطيع انقاذ حياة هؤلاء المرضى إن شاء الله وبفضله، فلا تبخلوا عليهم وكونوا كرماء فانتم بالنسبة لهم الأمل في الحياة ومكافحة شبح مرض السرطان الذي لم تسلم منه حتى الأطفال البريئة التي لم تبرح منذ ولادتها المستشفيات للمعالجة.

وباسم الجمعية وجميع المرضى نقدم لكم جميع شكراتنا، ودعواتهم المستجابة لمساعدتكم وكرمكم اللذان رسما الفرحة والأمل على وجوههم وساعدتهم على التخلص من هذا المرض.

من يهمة الأمر الاتصال بالأرقام التالية: 0792906730 / 0554321403 / 0772367115

ع/مكتب الجمعية

رئيسة الجمعية السيدة: سرير

Siège social : Pavillon Chalet N°08 – CHUO E-mail :

serir.soumaya@yahoo.com

Compte bancaire CPA agence Oran Soummam 041 418

249461

Fax : 041.45.51.74, tel : 0772367115/ 0554321403/0792906730

Usine Fiat d'Oran

Les travaux d'extension ont atteint 85%

Stellantis El Djazaïr a annoncé, mercredi, dans un communiqué, que les travaux d'extension de son site industriel de Tafraoui (Oran) ont atteint un taux d'avancement de 85%, avec l'installation des équipements des unités de ferrage et de peinture. "Stellantis El Djazaïr franchit une nouvelle étape dans le développement de son site industriel de Tafraoui, avec l'atteinte d'un taux d'avancement de 85% des travaux d'extension CKD (Complete Knocked Down), grâce à l'installation, désormais finalisée, des équipements des unités de ferrage et de peinture", a-t-il précisé. Selon le communiqué, cette progression, "en ligne avec le calendrier initial" marque "une phase clé du projet industriel de Stellantis en Algérie, fondé sur une montée en puissance progressive des capacités de production et d'intégration de l'usine Fiat". L'extension du site industriel est accompagnée par ailleurs d'un "vaste programme de recrutement, de formation et de certification des ressources humaines algériennes, déployé en partenariat avec les institutions académiques et



les centres de formation professionnelle", a fait savoir la même source. Le constructeur a assuré, également, que des centaines de techniciens, ingénieurs et opérateurs sont déjà mobilisés et formés aux standards industriels du groupe, ce qui illustre, a-t-il mentionné, "la volonté de Stellantis de bâtir une filière automobile durable, compétente et ancrée dans

le tissu économique algérien". Dans ce contexte, Stellantis El Djazaïr a réaffirmé "son engagement en faveur de la souveraineté industrielle, de l'emploi qualifié et de la création de valeur en Algérie, tout en poursuivant son ambition de faire du site de Tafraoui un hub stratégique pour la production automobile dans la région Afrique et Moyen-Orient".

Dans le cadre de l'application des mesures décidées par le ministre Said Sayoud

Le DG de la marine marchande à Oran

Par B.Habib

Le directeur général de la marine marchande et des ports, installé en janvier 2025 par le ministre des transports Said Sayoud, est annoncé depuis hier mercredi à Oran afin de superviser les principaux défis auxquels sont confrontés les secteurs, particulièrement le secteur maritime. M Hilal Benaouda, nouveau DG de la marine marchande et des ports, devra, au cours de sa visite, œuvrer à évaluer l'état d'exécution et d'application de la «feuille de route» du ministre Sayoud afin de hisser le

secteur des transports et en particulier le mode maritime suivant les objectifs fixés. Il va rencontrer les cadres du secteur du transport de la wilaya d'Oran à leur tête le directeur de transport pour appeler à instaurer un esprit de coopération et à plaider à la progression de ce secteur tant stratégique. Il est chargé d'organiser des contrôles et de promouvoir les différents métiers et professions liées intimement à la marine marchande dans les ports ainsi que de la logistique portuaire comme il est chargé de superviser les opérations de débarquement des navires de marchandises.

Le port d'Oran connaît, depuis ces dernières années, une certaine effervescence de l'activité portuaire et de la mobilité des marchandises, via le transport maritime, à la faveur d'opérations grandioses d'extension de quais et du Terminal à conteneurs et d'achèvement de la réalisation d'autres infrastructure portuaires dédiées dans le cadre de l'inauguration des premiers tronçons du projet de la Pénétrente auto portuaire, inaugurée en juin 2024 par l'actuel ministre des transports alors wali d'Oran, lequel projet a permis de relier le port à l'auto-route Est Ouest.

Révision du cadre légal de la construction

Une journée d'études pour rebâtir les règles de l'urbanisme

Par B. Habib

Le wali d'Oran, M.Samir Chibani, a présidé, ce mardi, une journée d'études portant le thème «Révision du cadre juridique du code de l'urbanisme, dans le cadre de la préparation des prochaines assises nationales sur la révision du code, conformément aux orientations du Président de la République». Le code de l'urbanisme 2025 annoté et commenté ouvre droit aux débats à l'échelle des collectivités territoriales locales pour sa modification et son enrichissement, suivant les évolutions législatives et réglementaires mais aussi économiques. Le wali a longuement insisté, dans un préambule, sur le caractère important et crucial de la nécessité de modifier les lois du code l'urbanisme, étant donné que cela fait depuis plus de trente ans que ce code n'a pas été adapté aux évolutions successives qu'a connues le pays. Il s'agit donc d'un nouveau code de l'urbanisme qui régira les schémas d'aménagements de la construction dans les années à venir,



transcendant par là même, avec les pratiques du passé, dans le domaine de la construction, notamment pour ce qui est de la lutte contre les constructions, la redéfinition des orientations foncières et le renforcement du contrôle du rôle des guichets uniques dans l'octroi du droit au permis de construire. «Cette réunion a pour objectif d'étudier la possibilité de modifier les lois existantes sa-

chant que ces dernières sont toujours en vigueur», a affirmé le directeur de l'urbanisme et de la construction de la wilaya d'Oran, M.Krim Belkacem Gomri. Cette journée d'étude a réuni des experts représentant des guichets uniques communaux, des cadres locaux de l'urbanisme, des agences foncières et de l'exécutif de wilaya ainsi que les présidents de Assemblées communales.

Ayant réussi l'examen du BEM

21 enfants cancéreux honorés

Une cérémonie a été organisée, dimanche à Oran, en l'honneur de 21 enfants atteints du cancer ayant réussi l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM), session juin 2025. La cérémonie a été organisée par l'Association d'aide aux enfants atteints du cancer, en présence du directeur de l'éducation de la wilaya, M. Abdelkader Oubelaïd, et de la directrice du Centre de lutte contre le cancer «Emir Abdelkader» de Misserghine, lieu où les épreuves de l'examen se sont déroulées, Mme Tefahi. Dans une déclaration à la presse, M. Oubelaïd a rappelé que près de 12 enseignants ont été mobilisés pour accompagner les enfants hospitalisés au centre dans des classes spécialement aménagées, précisant que le taux de réussite chez ces enfants a atteint 100%, soit les 21 enfants, dont un qui est malheureusement décédé avant l'annonce des résultats. De son côté, le président de l'Association d'aide aux enfants atteints du cancer, M. Mohamed Bensekrane, a salué la détermination de ces enfants, qui ont relevé le défi en obtenant des moyennes entre 12 et 14 sur 20. Lors de la cérémonie, quatre autres enfants ayant passé l'examen chez eux en raison de leur état ont également été honorés, ainsi que deux étudiantes universitaires suivies dans le même hôpital, dont l'une a obtenu une licence et l'autre un master.

Pour cause de maintenance de la station d'El Mactaâ

La partie est d'Oran a connu des perturbations dans l'AEP

La station de dessalement d'eau de mer d'El Mactaâ (Oran) a connu, depuis lundi, des travaux de maintenance de 24 heures, ce qui a entraîné des perturbations dans l'approvisionnement en eau potable (AEP) dans la partie Est de la wilaya d'Oran, ainsi que dans la wilaya de Mascara, selon des informations recueillies auprès de la station. Le directeur général de cette station, Benyahia Hadj Benchergui, a indiqué sur la page officielle de l'établissement sur les réseaux sociaux que «la station cessera totalement sa production, pendant 24 heures, à partir de lundi à 8h du matin, dans le cadre des travaux de maintenance périodiques», soulignant que cet arrêt est nécessaire pour préserver le bon fonctionnement des équipements de la station. De son côté, la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR) a précisé dans un communiqué que la perturbation durera deux jours, soit une journée supplémentaire pour le remplissage des canalisations et des réservoirs, en plus de la journée de l'arrêt de la station. Les zones touchées par ces perturbations ont concerné toute la partie Est de la wilaya, à savoir Bethioua, Arzew, Gdyl, Benfreha, Hassi Mefsoukh, Boufatis, Bir El Djir, Belgaid, Hassi Benokba et Hassi Bounif.

Saison estivale 2025

08 morts lors de 534

interventions en moins d'un mois

Compte tenu des bilans, annoncés sur les activités des secouristes, relevant de la protection civile de la wilaya d'Oran au niveau des plages, la culture du respect des consignes de sécurité, semble loin de voir le jour. Les jeunes ne reculent devant rien pour se mettre en danger, surtout dans des endroits où la baignade est interdite ou dans des moments hors surveillance. C'est du moins le constat des 25 premiers jours de cette saison estivale 2025. On apprend que les éléments de la protection civile, chargés de la surveillance des plages, ont opéré depuis le début de cette saison estivale le 21 juillet dernier, pas moins de 594 interventions. Sur ce nombre de victimes, 251 ont été sauvés d'une mort certaine dont 06 ont été évacués vers les services des urgences des hôpitaux locaux. Le bilan de ce début de saison, fait ressortir la mort de 08 jeunes âgés entre 15 et 25 ans. Les décès enregistrés dans les zones interdites à la baignade, sont au nombre de 05 et 02 après les heures de surveillance. On apprend aussi qu'une opération de sauvetage de 03 baigneurs a eu lieu, dont un a perdu la vie. Ces victimes étaient en mer, alors qu'un drapeau rouge signalait le danger en mer, nous dit-on.

A.Kader

Pour la réalisation d'un nouveau pôle d'habitations
Le Wali de Tiaret préside une réunion d'urgence

Le wali de la wilaya, M.Said Khalil, a présidé une réunion de coordination au siège de son cabinet, tenue mardi dernier, pour présenter le développement des centaines de terrains récupérés dans la banlieue de Kerman après l'éradication totale de l'habitat informel des bidonvilles, dans le but de lancer d'importants projets de logements et d'équipements publics intégrés. La réunion s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée populaire de wilaya, du secrétaire général par intérim de la wilaya, du chef par intérim de la daïra de Tiaret, du président de l'assemblée populaire communale de Tiaret, du directeur de l'habitat, du directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilières, du directeur de l'urbanisme et de la construction, d'un représentant de l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement de l'habitat à Tiaret, du directeur des travaux publics, du conservateur des forêts et des bureaux d'études. Au début des travaux de la réunion, le directeur de l'urbanisme de la wilaya de Tiaret a présenté le projet d'aménagement des terrains récupérés récemment de la banlieue de Kerman, présentant des modèles de futurs projets de logements, l'urbanisme du site, les nouveaux espaces et les nouvelles routes. Des présentations ont ensuite été faites par les bureaux d'études sur ce sujet. Le gouverneur a souligné à cette occasion que les propositions soumises dans un premier temps sont acceptables, mais nécessitent une étude plus approfondie pour transformer le nouveau site d'habitation de Kerman en un site modèle. Cet objectif sera atteint en privilégiant l'esthétique, la créativité et la diversité du caractère urbain afin de valoriser la construction de ces nouveaux complexes résidentiels, notamment des espaces verts, des aires de jeux de quartier et de loisirs, et des espaces nécessaires aux résidents dans leur vie quotidienne. M. Said Khalil a mis l'accent sur les équipements publics qui seront réalisés sur ces sites, notamment les équipements scolaires, qui rapprocheront les écoles des logements et amélioreront les conditions de scolarité des élèves. Sur la base de propositions élargies et de l'implication des acteurs communautaires dans la proposition d'idées pour ce nouveau complexe résidentiel, qui sera ancré dans le chef-lieu, le chef de l'exécutif de la wilaya a invité divers services à planifier une visite de terrain sur ce site et à échanger des propositions. Une dernière réunion élargie sera ensuite organisée, incluant tous les services concernés et les acteurs de la communauté, pour enrichir les propositions présentées et les développer en projets de terrain. **L. Bouhala**

Les trains «Coradia» assurent deux liaisons quotidiennes
Reprise de la ligne Tlemcen-Alger

Une ligne de train Tlemcen-Alger-Tlemcen a été inaugurée récemment et ce, dans le cadre du renforcement et de la modernisation du réseau ferroviaire algérien. A cet effet, les trains Coradia assurent deux liaisons quotidiennes, une de jour et une de nuit, avec des départs à 7h20 et 19h30. Le train peut transporter jusqu'à 250 passagers par trajet, soit 500 passagers au total pour les deux trajets quotidiens. Selon la société nationale des transports ferroviaires (SNTF), l'itinéraire est comme suit : Tlemcen-Sidi Bel-Abbès, Oran, Alger. Cette nouvelle ligne répond à une grande demande de mobilité entre l'Ouest et le Centre du pays. «La SNTF a renforcé cette ligne pour assurer une meilleure ponctualité et une expérience de voyage améliorée, en particulier pour les familles». **M.AMMAMI**

Relizane

Un plan d'urgence pour faire face à la crise de l'eau

Par N.Aymen

Au terme de la deuxième session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya, le wali de Relizane, M. Berkane Kamel, a passé en revue une série de mesures et procédures de terrain visant à élever le niveau de développement local et à améliorer les conditions de vie des citoyens, à travers des dossiers stratégiques liés à l'habitat, au transport, à l'environnement, aux équipements publics et au secteur des ressources en eau. Concernant la question du logement urbain et social, le wali a annoncé l'attribution de 150 logements dans le cadre du programme AADL au profit des habitants du quartier "Al-Intisar", qui sont touchés par les menaces sanitaires liées à la présence d'amiante. Il a expliqué que la majorité, environ 95 familles, ont exprimé leur approbation du processus de relocalisation, tandis que certaines ont exprimé des hésitations pour des raisons liées au nombre de pièces ou aux circonstances familiales, comme la présence d'enfants mariés. Pour rassurer ce groupe, le wali de la wilaya a confirmé leur inclusion sur la prochaine liste de distribution, notant que les unités restantes seront incluses dans la liste des logements sociaux qui devrait être annoncée cette semaine, le wali de la wilaya a également ajouté qu'une deuxième liste sera annoncée en novembre prochain, pour inclure d'autres catégories, dans le cadre du processus de distribution progressive en cours dans la wilaya Concernant le projet de construction de 80 logements subventionnés dans la commune de Mendas, il a indiqué que le problème existant avait été résolu en changeant le terrain et en sélectionnant un site alternatif approprié, permettant de relancer le projet après une période de stagnation. Il a également mis l'accent sur le statut des promoteurs immobiliers, insistant sur la nécessité de respecter le cahier des charges, tant en termes de qualité des travaux que de

délais légaux. Il a affirmé que les entités qui ne respectent pas leurs obligations seront mises sur liste noire, tandis que les sérieux seront soutenus pour atteindre les objectifs de leur projet dans un cadre organisé et transparent. Dans le domaine du transport universitaire, il a annoncé le renforcement du réseau avec quatre nouvelles lignes desservant les étudiants résidant dans les communes de Sidi Khattab et yellel. Il a noté que cette mesure vise à alléger la pression subie ces dernières années et à parvenir à une meilleure couverture en phase avec les exigences de la prochaine année universitaire. Pour les mesures annoncées concernant également le secteur du transport terrestre urbain, il a déclaré que son département a entamé les travaux de réaménagement des locaux commerciaux de la gare routière de Ben Daoud, avec l'ouverture d'une vente aux enchères publique pour location. En signe de solidarité, il a donné des instructions pour donner la priorité aux restaurateurs touchés par la décision d'interdire le stationnement des bus à El Matmar s'ils souhaitent bénéficier des nouveaux locaux. Il a également souligné l'importance de revitaliser la gare en ouvrant des lignes entre les communes et le chef-lieu de wilaya de manière permanente et organisée. Sur le plan environnemental, le wali a réitéré son engagement à doter chaque commune de la wilaya d'une décharge publique surveillée, en passant un contrat avec une entreprise de site d'enfouissement technique. Il a souligné que l'objectif est d'améliorer la gestion des déchets et de réduire l'impact des décharges incontrôlées. Dans le même contexte, M. Barkane Kamel a annoncé l'inclusion d'un projet de restauration globale de la mosquée Al-Nour dans la ville de Relizane, notant qu'un bureau d'études s'est porté volontaire pour entreprendre la tâche. Il a souligné que si les travaux affectaient les heures de prière, la mosquée serait temporairement fermée jusqu'à ce que les travaux soient terminés. Il a

également révélé la décision de la wilaya d'entreprendre la restauration des logements sociaux endommagés et de s'attaquer au problème des sous-sols. Le processus sera mis en œuvre, après l'achèvement d'un recensement complet de tous les sites concernés. Dans l'un des sujets les plus importants liés à la vie quotidienne, le wali a abordé la crise de l'eau potable dans plusieurs communes de l'Ouarsenis, annonçant un plan d'urgence de l'eau visant à remédier à la pénurie enregistrée et à améliorer la distribution. Il a expliqué que le plan est basé sur l'exploitation de tous les puits d'eau souterraine, y compris ceux appartenant à des entreprises privées, après qu'ils aient été étudiés et connectés au réseau d'approvisionnement public. Selon le même responsable, un certain nombre de projets ont également été mis en service, notamment l'équipement et le raccordement du tunnel Emir Abdelkader à la commune de Merja Sidi Abed, la construction d'un nouveau tunnel et l'installation de deux nouvelles pompes dans les stations de pompage. Ces opérations ont permis une amélioration significative du processus de distribution dans les communes d'Ammi Moussa, Ain tarik oueldja et Had Chekala. Malgré ces interventions, le wali a expliqué qu'il reste des mesures temporaires en attendant que la part de la wilaya dans le système MAO soit augmentée, suite aux prochaines sessions d'arbitrage ministériel. Il a également révélé des projets futurs à l'étude et en cours d'enregistrement, notamment la construction de nouveaux réservoirs d'eau pour soutenir la stabilité de la distribution d'eau dans les années à venir. A la fin de son discours, il a appelé tous les citoyens à faire preuve de sens des responsabilités et à rationaliser la consommation d'eau pour assurer une répartition équitable de cette ressource vitale, soulignant que le développement local ne peut être atteint que grâce aux efforts conjugués de tous, institutions et habitants.

Tissemsilt

Sonelgaz mobilisée pour un service public moderne et solidaire

Par ABDENOUR M.

Malgré un contexte économique difficile et des défis de taille, la Direction de Sonelgaz à Tissemsilt affiche sa résilience et son engagement à offrir un service public fiable. L'entreprise multiplie les initiatives pour protéger ses réseaux, optimiser la gestion des créances et renforcer son rôle citoyen. Sonelgaz Tissemsilt alerte sur l'impact de la dette accumulée par les usagers, qui atteint aujourd'hui près de 8 milliards de dinars, dont 1,5 milliard dus par des particuliers. Cette situation compromet sérieusement les investissements nécessaires à la modernisation des infrastructures et à la qualité du service. Pour y remédier, l'entreprise met à disposition plusieurs moyens de paiement modernes et accessibles: règlement

dans les agences de Tissemsilt, Théniet El Had et Bordj Bounaama, paiement en ligne via le site officiel www.sonelgaz.dz, ou encore dans les bureaux de poste. L'objectif est clair: faciliter la régularisation des dettes et éviter les interruptions de service. Depuis le début de l'année, Sonelgaz a subi 13 agressions sur ses réseaux électriques et gaziers, souvent causées par des travaux de terrassement non déclarés. Ces incidents ont nécessité plus de 14 millions de dinars en réparations. Par ailleurs, dix cas de vol d'équipements ont été recensés, engendrant 2 millions de dinars de pertes supplémentaires. Ces attaques ne sont pas sans conséquences : elles perturbent l'approvisionnement en énergie, mettent en danger les habitants, et mobilisent des ressources précieuses. Sonelgaz appelle donc toutes les

parties concernées -citoyens, entreprises, collectivités- à faire preuve de responsabilité en déclarant à l'avance tout projet susceptible d'interférer avec les infrastructures énergétiques. Au-delà des contraintes, Sonelgaz ne baisse pas les bras. L'entreprise poursuit son travail de sensibilisation et de proximité avec les citoyens. En mobilisant ses équipes sur le terrain, en développant des outils numériques et en renforçant la communication avec les usagers, elle confirme sa volonté d'avancer vers une gestion moderne, participative et durable de l'énergie. Dans un environnement en constante mutation, Sonelgaz Tissemsilt reste fidèle à ses engagements : garantir un service de qualité, renforcer la sécurité des biens et des personnes, et contribuer activement au développement local.

Université d'Alger 3

14 nouvelles spécialités à double compétence ou à double diplôme

L'Université d'Alger 3 a recensé, en prévision de la rentrée universitaire (2025-2026), 14 nouvelles spécialités à double compétence ou à double diplôme avec inscription nationale, représentant ainsi "une réalisation qualitative confirmant sa position pionnière", a indiqué mardi un communiqué de l'Université. "A la suite de la publication de la nouvelle circulaire ministérielle relative aux préinscriptions et à l'orientation des nouveaux bacheliers pour la prochaine année universitaire, l'Université d'Alger 3 s'est distinguée par sa capacité à attirer des étudiants de tout le territoire national, en enregistrant, à elle seule, 14 nouvelles spécialités à double compétence ou à double diplôme avec inscription nationale", précise la même source. Cette performance est qualifiée par l'université, de "réalisation qualitative", d'autant plus que "le total des spécialités à double diplôme proposées par les établissements de l'enseignement supérieur en Algérie s'élève à 16 spécialités à double compétence et à 24 spécialités à double diplôme". Cette réalisation "exceptionnelle" vient témoigner de

"la qualité des programmes de formation dispensés par l'Université d'Alger 3 et sa réputation d'excellence ainsi que sa volonté de retrouver son rôle historique en tant qu'"université-mère", ajoute la même source. L'Université d'Alger 3 "avance à pas sûrs pour passer à une université de quatrième génération, traduisant ainsi son engagement en faveur de l'innovation et de l'amélioration continue dans l'enseignement supérieur", en plus de "la dynamique notable qu'elle connaît dans le cadre de la stratégie de la réforme de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en Algérie", précise le communiqué. Dans ce cadre, l'Université a œuvré à "moderniser ses offres de formation pour répondre aux évolutions du marché de l'emploi, en organisant, récemment, des réunions de coordination en vue de "mettre en place une feuille de route alignée sur les développements mondiaux et contribuant à l'édification de l'économie du savoir, avec un accent particulier sur les spécialités à inscription nationale adaptées aux besoins du marché du travail et aux métiers d'avenir". Il a éga-

lement été convenu de "connecter les offres de formation entre différents instituts et facultés, en sus de proposer des offres de formation conjointes avec l'Université d'Alger 1, dans le cadre des cursus de formation à double diplôme et à double compétence", et ce conformément aux orientations du ministère de tutelle visant à "développer les compétences des étudiants dans des domaines vitaux, tels que l'informatique, les mathématiques, l'intelligence artificielle (IA) et la numérisation". Les cursus de formation à double diplôme permettent à l'étudiant d'obtenir deux diplômes universitaires simultanément, tels que "modélisation mathématique, aide à la prise de décision + économie quantitative (en collaboration avec l'Université d'Alger 1)" et "économie numérique + informatique". Quant aux cursus de formation à double compétence, ils visent à doter l'étudiant de deux compétences complémentaires dans un domaine proche, comme "économie et relations internationales" et "économie numérique et gestion des affaires", selon les explications de l'Université d'Alger 3.

Salon national de l'artisanat et des métiers à Constantine

Les produits cosmétiques naturels séduisent le public

Fabriqués à base d'ingrédients d'origine végétale, sans colorants ni conservateurs, les produits cosmétiques naturels exposés, au salon national des métiers artisanaux qui se tient au centre-ville de Constantine, continuent de séduire de plus en plus les visiteurs. Les savons, les shampoings, les crèmes pour le visage et le corps et des soins pour cheveux fabriqués de façon artisanale à base de produits naturels tels que l'huile d'olive et le miel, et cédés à des prix attractifs, connaissent un succès grandissant lors de ce salon, organisé depuis le début juillet, aux galeries souterraines du centre-ville, fraîchement réhabilitées après plusieurs années de fermeture. Cette manifestation commerciale qui s'inscrit dans le cadre d'un programme spécial» été tracé par la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), ayant pour but la promotion et la relance des activités artisanales locales et nationales et vise également à redonner vie à cet espace urbain oublié, en le réinscrivant dans

le tissu économique et culturel de la ville, a déclaré lundi à l'APS le directeur de la chambre d'artisanat et des métiers, Abdelghani Sifer. La nouvelle édition de ce salon est marquée non seulement par le nombre des exposants venus de plusieurs wilayas du pays à l'instar de Boumerdes, de Biskra et d'Oum El Bouaghi, mais aussi par le choix symbolique du lieu d'accueil, les anciens passages commerciaux souterrains du centre-ville de Constantine, aujourd'hui transformés en espace artistique, culturel et touristique, a indiqué la même source. Dhoha Houam, artisane de la wilaya de Tébessa, spécialisée dans la fabrication des savons naturels et produits cosmétiques, a révélé à l'APS que cet événement demeure une opportunité pour le public constantinois de découvrir ce métier artisanal en net développement en particulier ces dernières années». Elle a également souligné que depuis une dizaine d'années d'activités, son carnet d'adresses contient même une liste de commerçants de l'en-

semble des régions du pays qui passent des commandes pour de multiples produits de beauté naturels. Pour sa part, Moufida Loucif, de Hamma Bouziane (Constantine) qui gère un atelier de distillation de l'eau de rose et de fleur d'oranger en plus d'autres plantes médicinales depuis plus de 17 ans, a salué cette initiative, estimant que ce salon permettra de valoriser ce métier.

Mila Lancement des travaux de réalisation d'une nouvelle tranchée au CET

Les travaux de réalisation d'une nouvelle tranchée ont été lancés au niveau du centre d'enfouissement technique (CET) des déchets ménagers de la localité d'Ouled Bouhama de la ville de Mila, a indiqué lundi, le directeur de l'entreprise publique de gestion des CET. M. Merouane Kouachi a précisé à l'APS que ces travaux d'extension qui portent sur la réalisation d'une nouvelle tranchée, une deuxième, au CET d'Ouled Bouhama, ont été lancés au cours du mois de juin passé et devront être exécutés dans un délai de six mois. Le projet supervisé par le secteur de l'environnement vise à «améliorer la gestion des déchets ménagers» des communes du Centre et du Nord de la wilaya d'autant que la première tranchée «est sur le point d'être remplie», selon la même source. Le projet auquel une enveloppe financière de 90 millions DA a été octroyée permettra d'augmenter le taux de tri au niveau de ce CET à plus de 50 %, a-t-on expliqué.

Boumerdès

Réception de l'hôpital de 240 lits «en septembre ou octobre»



Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a annoncé lundi à Boumerdès que la réception totale du nouvel hôpital de 240 lits, dont le taux d'avancement des travaux est actuellement de 90%, aura lieu « en septembre ou octobre au plus tard ». S'exprimant devant la presse en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a indiqué que le nouvel hôpital de Boumerdès, dont il a supervisé la mise en service partielle, serait pleinement opérationnel « en septembre ou octobre prochain au plus tard », compte tenu de l'avancement des travaux. Lors d'une réunion avec les cadres du secteur de la santé de la wilaya, le ministre a salué le « dynamisme » que connaît le secteur, compte tenu des « grandes réalisations livrées ou en cours de construction, dont les plus importantes sont six hôpitaux ». Il a noté que ces projets « permettraient d'étudier la possibilité de créer un centre universitaire à l'hôpital de 240 lits afin de répondre à la demande en matière de formation en sciences médicales et de soulager la pression pesante sur les autres universités, mais aussi de promouvoir la wilaya en tant que pôle universitaire d'excellence dans les domaines de la santé et de l'hospitalisation. Il a également annoncé que son département « étudie la possibilité d'augmenter le nombre de médecins spécialistes à 4900 dans tout le pays, ainsi que le nombre d'infirmiers spécialisés dans les différents soins à 14.000, dont 3000 spécialistes des urgences ». Par ailleurs, M. Saihi a ajouté que des travaux sont actuellement en cours pour créer un service autonome composé de médecins spécialistes et d'infirmiers urgentistes qui obtiendront leurs diplômes par promotions dans une année, afin de prendre en charge les demandes immédiates et urgentes dans les différentes structures médicales. L'hôpital de Boumerdès, qui compte 5 étages et un rez-de-chaussée pour une capacité de 240 lits, a été construit sur une superficie de 4 hectares. Outre les services et prestations médicales classiques, il comprend plus de 10 blocs opératoires dans 13 spécialités telles que la neurochirurgie, la cardiologie ou l'oncologie, ainsi que d'autres salles spécialisées. A proximité de cet hôpital, le ministre a également posé la première pierre de l'hôpital mère-enfant de 80 lits.

Ain Defla

Production de plus de 2,1 millions de quintaux de pomme de terre de saison

Plus de 2,1 millions de quintaux de pomme de terre de saison ont été produits cette année dans la wilaya d'Ain Defla en réalisant un rendement moyen atteignant les 500 quintaux à l'hectare, a-t-on appris, auprès de la Direction locale des services agricoles (DSA). « La production de la pomme de terre de saison dans la wilaya d'Ain Defla réalisée la saison 2024/2025 a dépassé les 2,1 millions de quintaux de pomme de terre de consommation et de semence », a indiqué à l'APS, la chargée du dossier de la pomme de terre auprès du Service de l'organisation de la production et de l'appui technique (OPAT), relevant de la DSA, Rachida Renima. Pour le tubercule destiné à la consommation, 750.000 qx ont été produits avec un rendement moyen de près de 500 qx/ha, a ajouté Mme Renima, relevant que les dernières pluies enregistrées dans la wilaya ont contribué à l'amélioration de ce rendement.

Jijel

Hamlaoui rencontre les associations participant à l'université d'été de l'ONSC

La présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Ibtissem Hamlaoui, a tenu, mardi à Jijel, une rencontre avec les associations participant à l'université d'été de l'Observatoire, au cours de laquelle elle s'est enquis de leurs préoccupations. Après avoir écouté les interventions des représentants des associations participant à cette rencontre, organisée au pôle universitaire de Tassoust, Mme Hamlaoui a insisté sur l'importance du rôle de la société civile dans le renforcement du front intérieur et dans la défense de l'intérêt suprême du pays. Elle a, à cet égard, appelé les différentes associations actives au sein de la société civile à œuvrer pour la sauvegarde de la souveraineté du pays, la préservation de son unité et de sa stabilité et la mise en échec des campagnes fomentées par certaines parties pour ternir l'image de l'Algérie et porter atteinte à son histoire, à sa culture et à son identité.

رقم السجل التجاري 07 ب 0109095 – 31/00 (معدل)
مكتب الأستاذ هني ميسوم الموثق بوهران
شارع زيروت يوسف رقم 13
هبة حصص اجتماعية، تغيير مقر الشركة وتعديل في التسيير
في الشركة ذات المسؤولية المحدودة وذات الشخص الوحيد
المسماة: م ، ش ، و ، ذ ، م ، م سيبلاك أندوستري
موضوعها حسب السجل التجاري النشاطات المرموز لها ب : 613.115 ، 613.110 ، 613.219 ، 507.211 ، 604.604 ، 604.105 ، مدتها 99 سنة ، مقرها الاجتماعي :
بئر الجير قطعة رقم 76 منطقة النشاطات المحل رقم 03 رأسمالها: 100.000,00 دج .
مسيرها الغير شريك : السيد بلخروفة سيد أحمد
بموجب عقد حرر بالمكتب المذكور أعلاه بتاريخ 02 جوان 2025 ، تنازلت عن طريق
الهيئة الأنسة: بلخروفة زكية سناء الساكنة بوهران التعاونية العقارية مصطفى بن بو
العيد كنستال رقم 39 : عن 100 حصة التي تملكها بالشركة المذكورة أعلاه لصالح ابن
عمتها السيد طابير عبد الحق الساكن بوهران 05 التعاونية العقارية أحمد زبانة حي مطلع
الفجر بحضور والدها المسير الغير شريك السيد بلخروفة سيد أحمد الساكن بوهران
التعاونية العقارية مصطفى بن بوالعبد كنستال رقم 39 حيث قومت الحصص الموهوبة ب:
100.000,00 دج وينفس العقد تم تغيير مقر الشركة ليصبح من الآن فصاعدا بئر الجير
وهران) تابع للقطعة رقم 25 تجزئة التعاونية العقارية الشهيد الرائد بلحسن الطابق
الأرضي محل رقم 01 كما تام استقالة المسير الغير شريك السيد بلخروفة سيد أحمد من
منصبه وتعيين السيد طابير عبد الحق كمسير جديد للشركة، ونتيجة لذلك عدلت المواد 02
و 04 و 15 من القانون الأساسي للشركة ، والباقي بدون تغيير

الموثق
17.07.2025

مكتب الأستاذة جيلالي مخطارية محضرة قضائية لدى محكمة مستغالم
الكانن مكتبها ب حي 62 مسكن فردي رقم 31 طريق الميناء مستغالم
الهاتف: 0772.10.49.29
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من ق.إ.م ا
بناء على الحكم الصادر عن محكمة مستغالم قسم الجنج بتاريخ 22/06/14 فهرس رقم 22/0610 رقم
الجدول 22/00735 المؤيد بالقرار الصادر عن مجلس قضاء مستغالم الغرفة الجزائية بتاريخ 23/03/15
فهرس رقم 23/02021 الممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2023/07/30 تحت رقم 23/174. بناء
على أمر بتوقيع حجز تنفيذي على عقار صادر عن رئيس محكمة مستغالم بتاريخ 2024/02/20 رقم
الترتيب 24/00156 الخاص بمبلغ السيدة بوحفص دنيازاد ضد السيد علامي عبد الخالق. تعلن عن بيع
حقوق عقارية بالمزاد العلني و ذلك بجلسة 2025/08/19 بمحكمة مستغالم ، أمام قاضي البيوع العقارية
على الساعة 14:00 سا. التعيين: حقوق عقارية تتمثل في نسبة 10752/1664 جزء في الشيوخ و نسبة
10752/3584 هبة اكتساب مع آخرين في الشيوخ ما يمثل نسبة ¼ من العقار المتمثل في مسكن فردي
كانن ببلدية مستغالم بحي العقيد عميروش شارع لحول الشارف رقم 04 و شارع عباسية محمد رقم 02
يحتوي على طابق أرضي يتكون من 3 غرف، مطبخ، حمام، مرحاض، ساحة و محل تجاري وطابق أول
يتكون من غرفتين الكل مشيد على قطعة أرض قدرها مائة وسبعة وسبعون متر مربع (177م²) قسم 94
مجموعة ملكية 69 مستغالم. المفيد بتاريخ 2008/08/02 حجم 03 تربية 1339 المشهر بالمحافظة
العقارية زغلول مستغالم. السعر الافتتاحي: على أساس السعر الابتدائي لإفتتاح عملية البيع بالمزاد النصيب
السيد علامي عبد الخالق المقدر بمبلغ 5.540.500,00 دج خمسة ملايين وخمس مائة و أربعون ألف
وخمس مائة دينار جزائري المأخوذ من المبلغ الإجمالي لكل العقار المقدر ب 22.162.000,00 دج إثنان
وعشرون مليون ومائة وإثنان وستون ألف دينار جزائري حسب تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير
الأستاذ بن زيدان عبد الله المودعة بتاريخ 2024/11/03 تحت رقم 24/704. للاطلاع على دفتر الشروط يتم
الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة

المحضرة القضائية
17.07.2025

المكتب العمومي للتوثيق للأستاذ: مولاي علي بوزيان
الموثق بوهران، رمز رقم 0002256
منطقة جامعة العلوم والتكنولوجيا حي ألف سكن
تأسيس مؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة
م.ش.و.ذ.م.م " توريو تراك
بموجب عقد تلقاه المكتب العمومي للتوثيق المشار إليه أعلاه
بتاريخ 2025/07/16، والمسجل بصفة قانونية، قرر السيد قصير أحمد
تأسيس مؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة تحمل
المواصفات التالية: التسمية: توريو تراك. المقر الاجتماعي: حي الأمير،
شارع 20 أوت قسم 130 ، مجموعة ملكية رقم: 30 عمارة رقم 17 وزاوية
شارع لارومنت الطابق الثاني الحصة رقم 11 (وهران). الرأسمال
الاجتماعي: 10.000.000 دج. الموضوع: (604.105) : نقل البضائع
نشاط منظم). المدة: 99 سنة. المسير: السيد قصير أحمد. محافظ الحسابات :
الأستاذ إسعد محمد شكيب أرسلان. - ستودع نسختان من هذا العقد لدى المركز
الوطني للسجل التجاري المحلي لولاية وهران.

للتنشر / الموثق
2025/07/17

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغالم
محكمة مستغالم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حل فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا،
حضوريا، ابتدائيا غيابيا للمدخلين في الخصام: في الشكل قبول
إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكم
ما قبل الفصل في الموضوع الصادر عن محكمة الحال ، قسم
شؤون الأسرة بتاريخ 2020-11-08 تحت رقم فهرس 04541-
2020 واعتماد تقرير الخبرة المنجز من قبل الطبيب غنو الحبيب
المودع لدى أمانة ضبط المحكمة وبالتنيجة الحكم بالحجر على
المدعى عليه محمد شريف نور الدين المولود بتاريخ 01-01-
1964 بحاسي ماماش مع تعيين المدعى محمد شريف نعيم مقدما
عليه لرعايته وإدارة شؤونه المالية والإدارية بدلا عنه. مع أمر
ضابط الحالة المدنية لبلدية حاسي ماماش بالتأشير بهذا الحكم
على هامش عقد ميلاد المحجور عليه. مع الأمر بنشر منطوق
هذا الحكم باي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعية. تحميل
المدعى المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى
السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة. بذأ صدر الحكم
وأفصح بها جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور
أعلا، ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط
الرئيس/ أمين الضبط
17.07.2025

مكتب الأستاذة جيلالي مخطارية محضرة قضائية لدى محكمة مستغالم
الكانن مكتبها بحي 62 مسكن فردي رقم 31 طريق الميناء مستغالم
الهاتف: 045.41.83.21
محضر تبليغ أمر بتوقيع حجز تنفيذي على عقار
النشر في جريدة يومية وطنية
طبقا للمادة 412 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية
لغائدا : السيد بلهاف عبد القادر. الساكن بوجهرية سنوسي رقم 02 مستغالم. ضد
السيد قورين حميد. الساكن شارع محمد خميسي ببلدية بوقيرات. بناء على الحكم
الصادر عن محكمة مستغالم قسم الجنج بتاريخ 23/05/21 فهرس رقم
23/05314 رقم الجدول 23/02399 الممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في
2024/05/06 تحت رقم 24/082. نحن الأستاذة جيلالي مخطارية محضرة
قضائية لدى محكمة مستغالم مجلس قضاء مستغالم. الكائن مكتبها بحي 62 مسكن
فردي رقم 31 طريق الميناء مستغالم. حيث أنه بتاريخ 2025/03/24 انتقلنا إلى
حجم 01 تربية 353 قسم 23 مجموعة ملكية 29 وهذا لصالح الدائن بلهاف عبد
القادر تنفيذا للسند التنفيذي الممثل في الحكم الصادر عن قسم الجنج محكمة
مستغالم المؤرخ في 2023/05/21 تحت رقم الفهرس 23/05314 الممهور
بالصفة التنفيذية بتاريخ 2024/05/06 تحت رقم 24/082. التانيا خصوصا ، صرح
أن المعنى بالتبليغ قد رحل من هذا العنوان ، فإرس عن طريق رسالة مضمنة، و
بعد رجوع إرسالة مع الإشعار، تم استكمال إجراءات التبليغ عن طريق التطبيق
أمام رئيس أمانة الضبط بمحكمة مستغالم بتاريخ 2025/05/04، ورئيس المجلس
الشعبى البلدي لبلدية بوقيرات بتاريخ 2025/05/12. بناء على الأمر الصادر عن
رئيس محكمة مستغالم المؤرخ في 2025/07/01 تحت رقم الترتيب 25/00617
المتضمن إن بنشر مضمون أمر بتوقيع حجز تنفيذي على عقار الصادر بتاريخ
2025/03/12 تحت رقم 25/00243 عن محكمة عين تالاس الموجه للمتلست
ضده قورين حميد الساكن بشارع محمد خميسي ببلدية بوقيرات في جريدة يومية
وطنية.

المحضر القضائي
17.07.2025

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغالم
الكانن مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عسارة - A7 مستغالم
محضر تكليف بالوفاء
النشر في جريدة يومية وطنية
طبقا للمادة 412/03-18 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية
بناء على طلب السيد بنك التنمية المحلية وكالة بن سليمان 423
مستغالم الممثلة من طرف مديرها القائم في حقه الأستاذ بلقيوس
رضوان، العنوان : نهج محمد لميسى رقم 05 ولاية مستغالم. ضد السيد:
حنان عمر ابن عبد القادر، العنوان : منطقة أورولي الحصة 42 القسم
01 مجموعة الملكية 11 مزرغان ولاية مستغالم. بناءا على عقد جدول
قيد الرهن المؤرخ في 30 جوان 2015 المشهر بالمحافظة العقارية
بغليزان بتاريخ 01 جويلية 2015 ، و بناءا على أمر بمنح الصيغة
التنفيذية للرهن القانوني المؤرخ في 2024/09/05 رقم الترتيب
24/000289 الصادر عن رئيس المحكمة التجارية المتخصصة
مستغالم الممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2024/09/23 تحت
رقم 24/26. أنه بتاريخ 2025/01/27 انتقلنا إلى العنوان المذكور أعلاه
من أجل تكليفه بالوفاء، التفتيا شخص بالعنوان صرح لنا بأن المعني كان
يقم هذا ومنذ مدة غير مكان إقامته وانتقلنا إلى أول البشير بسوق الليل
شركة بوزور التقينا بمكتب الاستقبال ممثلة صرحت لنا بأن الشركة تعود
لأخيه ولا يعمل هنا تركنا استدعاء ، و انتقلنا إلى العنوان الكائن بزغلول
مخاطبين امرأة من خلف الباب صرحت لنا بأنها أخته أخيه رفضت استلام
أي وثيقة و صرحت لنا بأن المعني يقم بوهران، أرسل عن طريق
رسالة مضملة و تم إعادة التبليغ عن طريق التعليق أمام المحكمة بتاريخ
2025/04/13 أمام رئيس المجلس الشعبي البلدي بتاريخ
2025/04/14 من أجل دفع المبلغ الذي في ذمته والمقدر
ب 6.000.000,00 دج بالإضافة إلى الغرامات والتأخير والمصاريف
بناءا على الأمر الصادر عن رئيس المحكمة التجارية المتخصصة
مستغالم المؤرخ في 2025/06/24 تحت رقم الترتيب 25/000235
المتضمن نشر مضمون محضر التكليف بالوفاء

المحضرة القضائية
17.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضررة القضائية
الأستاذة بلحميتي عائشة
محضرة قضائية لدى محكمة مستغالم
مجلس قضاء مستغالم
الكانن مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عسارة - A7 مستغالم
الهاتف: 045/41/82/39
محضر تبليغ أعمار بالدفع عن طريق النشر
المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية
بناءا على الأمر الصادر عن رئيس المحكمة التجارية المتخصصة
مستغالم المؤرخ في 2025/06/16 تحت رقم الترتيب 25/000227
فهرس رقم 2025/339. يطلب من السيد: الأستاذ بلقيوس رضوان
القائم في حق بنك التنمية المحلية وكالة سيدي علي 424 الممثلة من
طرف مديرها. الكائن ب : شارع أول نوفمبر سيدي علي ولاية مستغالم
إنمنا بنشر نسخة من محضر تبليغ اأعمار بالدفع المؤرخ في
2025/03/26، إلى السيد ناصر أحمد ابن محمد المولود بتاريخ
06/26/1962. العنوان : دوار أول بوزيان سيدي علي مستغالم. بأدائه
للعرض أو لدى مكتبنا بالمبلغ الآتية، مبلغ الدين المقرر
55.000.000,00 دج بالإضافة إلى الغرامات والرسوم والعقوبات
والمصاريف والمخلفات المرتبطة بمبلغ الدين الأصلي. في حالة عدم
الوفاء بديتكم اتجاه البنك خلال (15) يوم من تاريخ الإصدار بالدفع
ستدفع ضدهم كافة الإجراءات القانونية اللازمة لتنفيذ الرهن المشار إليه
أعلاه طبقا لنص المادة 02 من المرسوم التنفيذي 132/06 المشار أعلاه
و القيام بكل ما ينص عليه القانون من إجراءات المحجز والبيع العقاري
لدى الجهة القضائية المختصة من أجل تحصيل كافة الديون . لكي لا
يجهل ما تقدم والبيان لذلك يلقا كما ذكر أعلاه وسلمنا نسخة من هذا
المحضر للمخاطب الكل طبقا للقانون .

المحضررة القضائية
17.07.2025

مكتب التوثيق للأستاذ الإقطاع يوسف
حي الصباح 212 مسكن تساهمي اجتماعي
عمارة ب 02 رقم 10 سيدي الشحمي
الساتية وهران
أيجار على سبيل التسيير الحر
بموجب عقد محرر بمكتبنا بتاريخ
2025/07/10، مسجل، أجرت السيدة: أوكسيلي
ذهبية بنت أحمد على سبيل التسيير الحر الرألي
السيد قدوري محمد السيد ابن محمد، قاعدة تجارية
مستغلة في: اطعام سريع (فاست فود)
601202) مقشدة تحضير المتلجات وشراب
عصير الفواكه والقشدة المتلجة (601204)،
حلويات تقليدية (501205)، بيع الشاي
والفواكه ذات قشرة محمصة للأخذ (501208)
مستمرة في محل كائن بـ 08 شارع الثورة
سبيق ولاية معسكر وذلك لمدة سنة واحدة
ابتداءا من 01 جويلية 2025 وبمقابل إيجار
شهري قدره 10.000 دج. نسخة من هذا العقد
سيتم ايداعها بالمركز الوطني للسجل التجاري
لولاية معسكر.

للإعلان / الموثق
17.07.2025

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغالم
الكانن مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عسارة - A7 مستغالم
محضر تكليف بالوفاء
النشر في جريدة يومية وطنية
طبقا للمادة 412/03-18 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية
بناء على طلب السيد: بنك التنمية المحلية وكالة بن سليمان 423
مستغالم الممثلة من طرف مديرها القائم في حقه الأستاذ بلقيوس
رضوان، العنوان: شارع محمد خميسي رقم 05 - مستغالم، ضد السيد
الشركة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة المسماة
الدراويش الممثلة من طرف مسيرها درويش عسري ابن محمد.
العنوان : حي كاسطور رقم 131 مستغالم. بناءا على عقد جدول قيد
الرهن المؤرخ في 10 و 2025/05/11 المشهر بالمحافظة العقارية
بمزرغان بتاريخ 2025/05/13 وبناءا على عقد الرهن العقاري المحرر
من طرف الأستاذة بن كنين نصيرة بتاريخ 10 و 2025/05/11 الممهور
بالصفة التنفيذية. أنه بتاريخ 2025/04/29 انتقلنا إلى العنوان المذكور
أعلاه من أجل تكليفها بالوفاء ، لا يوجد رقم 131 بحي كاسطور و كانت
تقيم بالعنوان الكائن بـ 166/408 كاسطور انتقلنا اليه وجدنا الباب
مغلق تركنا استدعاء، و انتقلنا إلى عنوان العقار وجدنا مؤسسة مالتيف
التقينا عامل صرح لنا بأنه اشترى العقار من السيد درويش عسري،
أرسل عن طريق رسالة مضمنة و تم إعادة التبليغ عن طريق التعليق
أمام المحكمة بتاريخ 2025/05/21 أمام رئيس المجلس الشعبي البلدي
بتاريخ 2025/05/21 من أجل دفع المبلغ الذي في ذمته والمقدر
ب 140.000,00,00 دج بالإضافة إلى المصاريف. بناءا على الأمر
الصادر عن رئيس المحكمة التجارية المتخصصة مستغالم المؤرخ في
2025/06/16 تحت رقم الترتيب 25/000229 المتضمن نشر مضمون
محضر التكليف بالوفاء.

المحضر القضائية
17.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغالم
محكمة مستغالم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حل فصلها في قضايا شؤون الأسرة، علنيا،
حضوريا، ابتدائيا : في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد
الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكم ما قبل الفصل في الموضوع
الصادر عن محكمة الحال ، قسم شؤون الأسرة بتاريخ 26-02-
2025 تحت رقم فهرس 12338-2025 واعتماد تقرير الخبرة
المنجز من قبل الطبيب غنو الحبيب المودع لدى أمانة ضبط
المحكمة وبالتنيجة الحكم بالحجر على المدعى عليها حدوم غرام
المولودة بتاريخ 31-12-1949 بالمرسی الكبير وهران مع
تعيين المدعية قليل مريم مقدما عليها لرعايته وإدارة شؤونها
المالية والإدارية بدلا عنها. مع أمر ضابط الحالة المدنية
المختص بالتأشير بهذا الحكم على هامش عند ميلاد المحجور
عليها. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم باي جريدة وطنية
يومية على نفقة المدعية. تحميل المدعى المصاريف القضائية
المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف
الخبرة المنجزة. بذأ صدر الحكم وأفصح به جهرا بالجلسة
العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه، ولصحته أمضى أصله
كل من الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس/ أمين الضبط
17.07.2025

مكتب التوثيق
لدى الأستاذ العربي الشريف ميلود
الكانن بمغنية شارع الجنوب رقم 01
ولاية تلمسان.
فسخ ش ذ ش و م م بي أو أش
أنفاسيتسيمون
بموجب عقد تلقاه الأستاذ العربي الشريف
ميلود موثق بمغنية بتاريخ 2025/07/10
السيد بوريش الحبيب قرر فسخ الشركة
المذكورة أعلاه فسخا مسبقا.

الموثق
17.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الأستاذة تريوش فاطمة
محضرة قضائية لدى مجلس قضاء وهران
08شارع الأخوة شمول سنورا سابلو الطابق الثاني بلاطو وهران
الهاتف: 041-40-82
محضر تبليغ أعمار
بتاريخ الثالث من شهر أكتوبر سنة ألفين وإثنان وعشرين وعلى الساعة 16 سا
08 دقيقة نحن الأستاذة تريوش فاطمة محضرة قضائية لدى مجلس قضاء
وهران بواسطة نائبة المحلف القائم بالتبليغ السيد طاهرة. ويطلب من السيد
الأستاذة بن أحمد نائبة المحلف القائم بالإيداع نيابة عن بنك الجزائر الخارجي
مؤسسة عمومية اقتصادية ، ممثلة من طرف مدير وكالة بوغوسلافا (74)، الكائن
بمقرا : رقم 01 نهج الشيخ عبد القادر مينيوني وهران. بلقا و سلمنا أعمار مؤرخ
في 2022/06/15. إلى السيد: عرومية بوعمر ، كهرباء علمة، العنوان: أيلو رقم
13 من قطعة او يوسف شاطئ رقم 111 بين الترك وهران. مخاطبين صفته
الحامل لـ... رقم ... الصادرة بتاريخ ... عن الموضوع : إقرار قبل المتابعة
القضائية. المتضمن مايلي: إن بنك الجزائر الخارجي مؤسسة عمومية اقتصادية ،
ممثلة من طرف مدير وكالة بوغوسلافا 74 و الكائن مقرها برقم 01 نهج الشيخ
عبد القادر مينيوني وهران و بواسطة مستشارته القانونية الأستاذة بن أحمد نائبة
محلفية عمومية اقتصادية ، المجلس القضائي والاثن مكتبها بالعنوان المذكور أعلاه، له
الشرف أن يحيطكم بما يلي: حيث أنه قد تمحكم فرضا بقيمة 1.856.000,00 دج ،
إضافة إلى نسبة الفوائد عن التخخير و التحصيل و الرسوم والعقوبات وبتكم
نوقفتم عن دفع مستحقات الغرض ، مغالطين بذلك مضمون الاتفاقية المبرمة ببتكم
و بين هذا الأخير والتي حددت بدقة شروط و كيفية دفع الأقساط والجزاءات
المتربطة على مخالفتها. حيث أنكم ملزمون بتسديد الدين الذي في ذمتكم والذي هو
في ارتفاع مستمر، بالإضافة إلى الرسوم والمصاريف وغرامات التأخير والتي هي
قابلة للزيادة شهريا مع بداية الأقساط الأخرى المصددة في جدول التقسيط والتي لم
تتترم بعد، وقد بلغت قيمة الدين حاليا : 1.821.398,55 دينار جزائري. لذا فإن
بنك الجزائر الخارجي وكالة بوغوسلافا 074 ببتكم مهلة أخيرة لتسديد
مستحقات الغرض وتقادي أي متبعية قضائية وغرامات التأخير والمصاريف
القضائية التي ستلقى على عاتقكم وذلك خلال أجل 15 يوم من تاريخ نوصتكم بهذا
الإقرار بالتأخر من المالك بضمم استلزمات على مينيوني أيتك والا فإن هذا
الأخير سيكون مضطرا لرفع دعوى أمام الجهات القضائية المختصة وإلزام باداء
مبلغ الدين مضطرا إليه الرسوم وفوائد التأخير إلى غاية يوم التحصيل وإلزام بعود
عن جميع الأضرار المدنية ببتكم لا يقل عن 500.000 دج إضافة إلى التعويض
جزائري الرجاء ببتكم، علنيا بذأ أسمي عبارات التقدير والاحترام. ولكي لا يجهل
م. بقت. وإيضا لذلك يلقا وتكتنا كما ذكر أعلاه و سلمنا نسخة من هذا المحضر
للمخاطب الكل طبقا للقانون.

المحضررة القضائية
17.07.2025

السجل التجاري رقم 22 ب 1124205 – 31/00 معدل
مكتب الأستاذ هني ميسوم الموثق بوهران
شارع زيروت يوسف رقم 13
توسيع نشاط الشركة ذات المسؤولية المحدودة
وذات الشخص الوحيد المسماة إيفار
مقرها الاجتماعي : بئر الجير حي خميسي 197
قطعة أيلو رقم 182
رأسمالها: 5.000.000,00 دج
مدتها : 99 سنة ، مسيرها السيد : بابكر محمد
بموجب عقد حرر بالمكتب المذكور أعلاه بتاريخ 27
أبريل 2025 : تم توسيع نشاط الشركة بإضافة
النشاطات التالية: تجارة بالتجزئة لمعدات
المواصلات (نشاط منظم) 507.210 تجارة بالتجزئة
لكل المعدات والمواد المرتبطة بميدان المهاتفة،
لواحقها وقطع غيارها 507.214 ، تجارة بالتجزئة
للتجهيزات، المواصلات السلكية ولسلكية التي
تقتضي تعيين أو تخصيص مجموعة من النذبات
نشاط منظم 507.217 ، مؤسسة إنجاز أنظمة
المراقبة بواسطة الفيديو 615.036 . ونتيجة لذلك
عدلت المادة 02 من القانون الأساسي للشركة
والباقى دون تغيير.

للإعلان/ الموثق
17.07.2025

L'ailier international dans l'impasse

Ounas toujours au chômage

Par Rachid B.

Sans club depuis son départ du Qatar au lendemain des festivités célébrant l'obtention du titre national, Adem Ounas est toujours dans club. L'ailier international ne compte, toutefois, pas le rester plus longtemps si l'on croit ses insinuations sur les réseaux sociaux où il a laissé croire, via une publication récente, que "quelque chose se prépare". Pourtant, sur le terrain de la vérité, il n'y est pas. Du moins pour l'instant.

Annoncé il y a plus de vingt jours de retour en France, plus précisément au Paris FC que détient depuis quelques mois le groupe de luxe LVMH, tout comme des informations persistantes affirmaient qu'il avait finalement prolongé l'aventure à Al-Sadd, Ounas n'est, ainsi, engagé avec aucun club. Ayant repris depuis plusieurs jours, les entraînements sont dirigés par l'entraîneur espagnol Félix Sánchez et ses adjoints et enregistrent la présence quotidienne des stars de l'équipe, dont le capitaine Hassan Al Haydos, ainsi que les deux seules recrues, l'Uruguayen Augustin Soria et l'Espagnol Pau Prim. L'équipe s'est même envolée en Espagne pour un stage qui s'étendra jusqu'au 4 août sans pour autant que la moindre photo d'Adam Ounas



ne fuite! L'information, largement répandue «au pays», d'une éventuelle prolongation de contrat à Al-Sadd contre un salaire annuel de 3 millions d'euros a même été démentie d'une manière inintentionnelle par le service communication du club d'Al Doha qui a annoncé, photo à l'appui, l'engagement de l'ancienne pépite du Barça Pau Prim sans jamais évoquer ce renouvellement de contrat de l'ailier algérien. D'autant plus qu'en six mois au Qatar, on ne peut certainement pas dire que son passage a été une réussite totale. A ce sujet, les chiffres l'accablent tout comme ses statistiques sous le maillot blanc immaculé d'Al-Sadd l'enfoncent à une profondeur où il n'était jamais tombé aussi bas depuis ses débuts

en professionnels voilà 10 ans! Avec seulement 5 rencontres disputées pour un seul but marqué en AFC Champions League Elite, l'ancien sociétaire de Cagliari n'a, en tout et pour tout, disputé que 164 minutes de jeu depuis novembre 2024 ! Un temps de jeu famélique qui lui ôterait presque le statut de joueur professionnel étant donné qu'il n'était pas autorisé à disputer en parallèle la Qatar Stars League en raison du nombre de joueurs étrangers dont disposait Al-Sadd à la même période. Et avec une seule titularisation en 5 joutes disputées, il paraît clair que le statut dudit attaquant le plaçait parmi les seconds couteaux du groupe. C'est dire, en parallèle, qu'un contrat au Paris FC aurait forcément été une opportunité à ne surtout pas rater pour un international en quête d'un retour au plus haut niveau et d'un come-back inespéré en EN, surtout s'il venait à enchaîner de nouveau les master-classes de ses débuts en Gironde ou encore à la CAN-2019, au Caire. Or, le nouveau pensionnaire de la Ligue 1 française a repris les entraînements voilà une semaine sans pour autant que l'on voie le minois de Ounas sur les photos, ou que son engagement soit mentionné, au contraire des autres recrues «officielles» que le club de la capitale a présentées en bonne et due forme.

Ligue 1 Mobilis

Rencontre DCG-clubs du 21 au 29 juillet

Le Département de Contrôle de Gestion de la Fédération algérienne de football, tiendra des rencontres bilatérales avec les 16 clubs de la Ligue 1 Mobilis, entre le 21 et le 29 juillet courant, dans le cadre de la révision des états financiers, a indiqué mardi l'instance fédérale.

Les seize clubs de Ligue 1 sont invités à mandater leur directeur financier, ainsi que leur secrétaire général, pour la présentation des états financiers, a précisé la FAF dans un communiqué, diffusé sur son site

officiel. Les formations de Ligue 1 devront transmettre également plusieurs autres documents au département de Contrôle de Gestion de la FAF, et ce, avant dimanche 20 juillet, ajoute la même source. Parmi les pièces exigées, le bilan comptable de l'exercice 2024 (Visé par le commissaire aux comptes et approuvé par le Conseil d'Administration, avec procès-verbal d'arrêté des comptes). Les clubs devront transmettre également le Compte de résultat (Exercice 2024), le tableau des flux de trésorerie (TFT), le tableau de variation

des capitaux propres (TVCP), le budget prévisionnel 2025 (approuvé par le Conseil d'Administration) et l'organigramme de la Société Sportive Par Actions SSPA (approuvé lui aussi par le Conseil d'Administration), selon le communiqué de la FAF. Suivant le programme établi, le MC Alger, l'USM Alger et le CR Belouizdad seront les premiers à passer ce contrôle, le lundi 21 juillet, entre 13h30 et 18h00. Puis se sera au tour des autres formations, à raison de trois clubs par jour, jusqu'au 29 juillet, dernier délai pour ces contrôles.

USM El Harrach

Chaouchi prolonge officiellement son contrat



Fawzi Chaouchi (40 ans) a officiellement prolongé son contrat avec l'USM El Harrach, a annoncé le club de Ligue 2 amateur, ce mardi dans un communiqué. «La prolongation de Chaouchi traduit la confiance de la direction et du staff technique dans l'expérience du joueur et son rôle au sein du groupe», a souligné la même source. Cette décision a été entérinée à l'issue d'une réunion tenue ce jour, en présence du président de l'USMH, Sofiane Touahria, du nouvel entraîneur Azzedine Aït Djoudi, et du coordinateur général Tarek Ghoul, ainsi que le gardien concerné, ajoute le communiqué. Par ailleurs, la réunion a permis de finaliser «la liste des joueurs issus de l'effectif précédent qui seront maintenus en vue du prochain exercice, sur la base du rapport technique établi par le staff». Dans le cadre du renforcement de l'équipe, l'entraîneur Aït Djoudi a soumis une liste élargie de joueurs ciblés, «avec lesquels des contacts ont été engagés en prévision du lancement de la saison». «Enfin, la direction du club banlieusard a réaffirmé, à cette occasion, sa volonté de mettre en place un projet sportif structuré « visant à bâtir une équipe compétitive, capable d'atteindre les objectifs tracés et de redonner au club sa place parmi l'élite».

Grand Prix de Brescia (800 m)

Nouveau record personnel pour Gouaned



Le demi-fondiste algérien Mohamed Ali Gouaned a établi un nouveau record personnel sur le 800 mètres, après sa victoire au Grand Prix de Brescia, disputé mardi soir dans la ville italienne. L'Algérien de 23 ans a réalisé une excellente performance personnelle, terminant la distance en 1:43.56, devant le Marocain Zahafi Moad (1:43.82) et l'Espagnol Ben Adrian (1:44.05). Dans une course très disputée, l'Algérien vient de confirmer une nouvelle fois sa belle forme à deux mois des championnats du monde d'athlétisme, prévus du 13 au 21 septembre à Tokyo au Japon. Outre Gouaned, quatre autres athlètes algériens ont composé leur billet pour Tokyo 2025. Il s'agit des spécialistes du 800 m: Djamel Sedjati, Slimane Moula et Heithem Chenitef, ainsi que le triple sauteur Mohamed Yasser Triki.

ES Sétif

Antoine Hey signe pour une saison renouvelable



L'entraîneur allemand Antoine Hey a officialisé, ce mardi, son engagement avec l'ES Sétif. Antoine Hey a signé un contrat d'une saison renouvelable, a annoncé l'ESS dans un communiqué. Le nouveau coach, qui succède au Tunisien Nabil Kouki, s'est rendu à Sétif pour parapher son contrat le liant au club phare des Hauts-Plateaux. La page Facebook de l'ESS a publié des photos du technicien allemand, posant notamment avec le maillot de l'équipe, en présence du président-directeur général (PDG) de la société « Black Eagles »/ ES Sétif, Nabil Kebaïli. Antoine Hey (54 ans) qui avait notamment porté, en tant que joueur, les couleurs des Grasshopper Club Zurich (Suisse), Birmingham (Angleterre), ou encore Schalke 04 (Allemagne), a été sélectionneur des nombreuses équipes nationales, en particulier en Afrique et en Asie, entre autres, Lesotho, Gambie, Liberia, Kenya, et Myanmar.

Basket-ball

4ème victoire de l'EN en Turquie

L'équipe algérienne masculine de basket-ball a surclassé (87-39) la sélection azerbaïdjanaise des moins de 20 ans, en match amical disputé ce dimanche à Yalova en Turquie. L'EN de basket-ball se prépare pour le Championnat arabe des nations, prévue du 25 juillet au 2 août à Nabeul (Tunisie). Il s'agit du quatrième succès de rang pour les protégés d'Ali Bouziane lors de ce stage en Turquie, après ceux décrochés face au Koweït (108-55), et à deux reprises devant l'Arabie saoudite (88-74) et (101-98). Les coéquipiers de Mohamed Harat regagneront Alger le 15 juillet pour un dernier regroupement, avant leur départ pour la Tunisie prévu le 22 juillet.

Décès du comédien Madani Namoun



Le comédien Madani Namoun est décédé mardi à Alger, à l'âge de 81 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches.

Né à la Casbah en 1944, le défunt était l'un des artistes algériens les plus connus. Il a commencé à jouer très jeune dans les années 1950, avant de se démarquer, après l'indépendance, à travers ses rôles dans de nombreuses œuvres cinématographiques célèbres, dont "Leila wa Akhawatuha" (Leila et ses sœurs - 1977) et "Abwab Essamt" (Les portes du silence - 1987).

Le regretté était également connu pour ses rôles dans de nombreuses séries télévisées populaires, dont "Chafika... Baad Lika'a" (2004), "El Imtihen Ess'aab" (2006), et "Djouha El Aouda" (2008), outre la série de "Soultane Achour el Acher" (2016-2017), qui a propulsé sa popularité auprès du public grâce à son interprétation remarquable du rôle de "Ammi Borhane".

En cette douloureuse épreuve, le ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, a exprimé son immense tristesse suite au décès de "l'artiste, l'une des figures éminentes du cinéma algérien, qui nous a quittés après une carrière riche en contributions artistiques, des décennies durant", exprimant "ses sincères condoléances et sa profonde sympathie à la famille du défunt et à ses proches, ainsi qu'à toute la famille culturelle et artistique", selon un communiqué du ministère de la Culture et des Arts.

"L'Algérie a perdu en la personne de Madani Namoun, une figure emblématique, qui a excellé sur les planches du théâtre, à la télévision et dans le cinéma, une figure ayant marqué la mémoire des générations par des personnages immortels qu'il a incarnés avec un talent et une performance exceptionnelle, faisant de lui un artiste populaire ayant gravé son nom dans l'histoire de l'art algérien", estime le ministre.

Clôture du festival international des danses populaires de Sidi Bel Abbès La Pologne sacrée, hommage à l'héritage culturel et humain



Par Mohamed Nouar

Le rideau est tombé lundi soir sur la 15ème édition du Festival International des Danses Populaires de Sidi Bel Abbès, marquant la fin de trois nuits d'échanges culturels intenses et de célébration de la diversité chorégraphique mondiale.

L'événement, salué pour son organisation impeccable et la qualité de ses prestations, a culminé avec l'annonce des lauréats, consacrant la Pologne comme grande gagnante de cette édition. Le jury a attribué la première place à la troupe polonaise, dont la performance a su captiver par sa virtuosité et l'authenticité de son répertoire. La Slovaquie a décroché la deuxième position, tandis que la Chine populaire a raflé le troisième prix, témoignant de la

richesse de ses traditions. Un prix spécial a été remis à la Palestine, invitée d'honneur du festival, en reconnaissance de sa participation émouvante et de la résonance de son patrimoine culturel dans le contexte actuel. Au-delà de la compétition, cette édition a été marquée par un geste symbolique fort : un hommage posthume au défunt journaliste Hocine Aberkane.

Cette initiative des organisateurs souligne l'importance de reconnaître ceux qui ont contribué à la promotion de la culture et de l'information. Des attestations d'honneur ont également été décernées à l'ensemble des troupes participantes, saluant leur engagement et leur contribution à cette manifestation d'envergure. Les délégations venues de pays aussi divers que la Palestine, la Pologne, l'Espagne,

l'Italie, la Chine, la Slovaquie, la Turquie et l'Égypte, aux côtés des troupes nationales, ont unanimement exprimé leur admiration pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé par les autorités locales et la population de Sidi Bel Abbès.

Cette ferveur populaire, palpable tout au long du festival, a transformé chaque représentation en un véritable moment de communion. La soirée de clôture fut un moment fort en émotions, débutant par les prestations remarquables des troupes de la Pologne, de la Chine et de la Palestine. Leurs danses, accompagnées de musiques et de chants évocateurs, ont fait vibrer les planches du théâtre, reflétant la beauté et l'originalité des arts chorégraphiques de leurs pays respectifs.

Le spectacle s'est ensuite poursuivi avec une performance collective des troupes participantes, offrant un tableau saisissant au rythme enivrant de la musique Tergui, fusionnant les traditions dans une harmonie universelle. L'engouement du public a été tel que les gradins du théâtre ont affiché complet, forçant malheureusement de nombreuses familles à rebrousser chemin. La déception était palpable chez certains enfants, dont les larmes témoignaient de leur désir ardent de ne pas manquer cette ultime célébration des danses traditionnelles.

Cet afflux massif souligne l'appétit insatiable de la population pour les événements culturels de cette envergure. Le succès retentissant de cette 15ème édition promet déjà une 16ème édition encore plus riche et diversifiée.

Les organisateurs ont d'ores et déjà donné rendez-vous pour l'année prochaine, avec la promesse d'inviter de nouvelles troupes issues de pays encore inexplorés, afin de poursuivre cette exploration fascinante de la danse comme langage universel.

L'ONDA et l'OMPI examinent les moyens de renforcer la coopération dans le domaine de la propriété intellectuelle en Algérie

Le Directeur général de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA), Samir Thaalbi a tenu à Genève (Suisse), une réunion avec le Directeur général de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), Daren Tang, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération, à travers le lancement de nouveaux projets en matière de la propriété intellectuelle en Algérie, indique un communiqué du ministère de la Culture et des Arts. Le DG de l'ONDA s'est entretenu avec le Directeur général de l'OMPI, "en marge de sa participation aux travaux de la 66e session des réunions des assemblées des Etats membres de l'OMPI, tenues du 8 au 17 juillet 2025, à Genève".

La rencontre de M. Thaalbi avec M. Tang intervient "sur instruction" du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, et "dans le cadre des grandes réformes lancées par le secteur de la Culture et des Arts en Algérie, dans le but de structurer, de moderniser et de promouvoir le secteur de la propriété intellectuelle, à la faveur d'une vision fondée sur la souveraineté culturelle et le dé-

veloppement économique durable, à travers des engagements concrets et une feuille de route commune", précise le communiqué.

Les deux parties ont évoqué, lors de cette rencontre, "l'ensemble des dossiers de coopération entre l'Algérie et l'OMPI, ainsi que les voies et moyens de les renforcer, à travers le lancement de nouveaux projets au profit du secteur de la propriété intellectuelle en Algérie, conformément à la politique ambitieuse des hautes autorités du pays dans ce domaine".

Il a été convenu, dans ce sens, de renforcer la coopération dans des domaines importants, notamment le renforcement des capacités institutionnelles dans les domaines de la gestion collective, de la médiation, de la numérisation et de l'intégration de l'intelligence artificielle, ainsi que le lancement de projets conjoints dans les secteurs du cinéma, des jeux numériques, du patrimoine culturel et des arts visuels.

Par ailleurs, la partie algérienne a réaffirmé la volonté de l'Algérie de protéger et de valoriser ses connaissances et savoir-faire tra-

ditionnels, à travers leur enregistrement auprès de l'OMPI, conformément aux normes internationales en vigueur.

Il a également été convenu d'accompagner l'Algérie dans sa démarche pour asseoir un système national intégré, global et innovant, reposant principalement sur l'élaboration d'un cadre juridique moderne, adapté aux défis contemporains, et sur une gouvernance numérique transparente garantissant la traçabilité et une répartition équitable des revenus, en sus d'une mobilisation nationale, régionale et continentale impliquant les institutions, les créateurs, les opérateurs économiques et les universités.

A cette occasion, le Directeur général de l'OMPI a salué les ambitions de l'Algérie ainsi que son engagement manifeste à mettre en valeur l'importance de son patrimoine matériel et immatériel, saluant, par la même, les efforts considérables déployés par les hautes autorités du pays pour consolider la place de la propriété intellectuelle et renforcer son impact régional, notamment sur le continent africain, selon le communiqué.

Etats-Unis

Neuf morts et des dizaines de blessés après un violent incendie dans une résidence pour seniors

Un feu a fait neuf morts dans une maison de retraite dimanche soir dans le Massachusetts. Grâce à l'intervention de plus de 50 pompiers, des dizaines de résidents ont pu être évacués. Aux Etats-Unis, neuf personnes ont perdu la vie dimanche soir dans l'incendie d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes à Fall River, dans le Massachusetts. Le drame, décrit comme une « tragédie inimaginable » par les autorités, a fait plusieurs dizaines de blessés et mobilisé un impressionnant dispositif de secours. Le feu s'est déclaré dans ce bâtiment de trois étages abritant environ 70 résidents, dont beaucoup étaient en fauteuil roulant, sous oxygène ou incapables de se déplacer seuls. « Il y avait des victimes aux fenêtres, qui criaient et suppliaient qu'on les sauve », a déclaré le chef des pompiers de Fall River, Jeffrey Bacon cité par CNN et ABC News.

UNE CINQUANTAINE DE POMPIERS DÉPLOYÉS

Parmi les survivants, Al Almanza, a raconté à WCVB (une chaîne affiliée à CNN) avoir ouvert la porte de sa chambre

pour se retrouver face à un mur de fumée. « Tout ce que je pouvais faire, c'était rester là et m'étouffer. Je n'arrivais même pas à voir la main du policier qui me guidait. » Le feu a déclenché une alarme automatique, permettant une mobilisation rapide. Cinquante pompiers, dont une trentaine appelée en renfort alors qu'ils n'étaient pas en service, sont intervenus. « Chaque policier de la ville était là, tout le monde participait aux évacuations », a précisé le chef Jeffrey Bacon.

UNE TRENTAINE D'PERSONNES HOSPITALISÉES

Selon les autorités, environ 30 personnes ont été hospitalisées. Quinze d'entre elles ont été prises en charge à l'hôpital Saint Anne's, situé à proximité, et deux ont été transférées en soins intensifs dans la ville de Providence. Neuf personnes y étaient toujours hospitalisées lundi matin, dans un état stable. Cinq pompiers ont également été blessés, sans gravité.

Lorraine Ferrara says she was rescued from a window in the Gabriel House Assisted Living Residence in #FallRiver, #Massachusetts, when a fire broke

out Sunday night. L'origine du sinistre restait indéterminée lundi. Le chef des pompiers a refusé de spéculer sur les causes, précisant que l'enquête – menée avec le soutien de la police d'Etat du Massachusetts – en était à ses débuts. Selon une source citée par ABC News, une défaillance électrique ou mécanique serait à l'origine du feu, sans élément laissant penser à un acte criminel. Un drame pour la communauté La gouverneure Maura Healey s'est rendue sur les lieux lundi matin. « C'était une population très vulnérable. Sans l'intervention rapide des secours, le bilan aurait été bien plus lourd », a-t-elle estimé lors d'une conférence de presse. Elle a remercié les forces de l'ordre et les pompiers pour ce qu'elle a qualifié de « réponse héroïque ». Notre dossier sur les Etats-Unis Sur place, lundi, des ouvriers bouchaient les fenêtres calcinées et retiraient des boîtes de médicaments contaminées par la fumée. « C'est un drame inconcevable pour les familles endeuillées et toute la communauté de Fall River », a exprimé le chef Jeffrey Bacon dans un communiqué.

Près de 800 bébés enterrés dans une fosse commune

L'exhumation du plus lourd secret de l'Irlande

Les fouilles ont débuté sur le site d'une ancienne institution catholique irlandaise pour mères célibataires, à Tuam, dans le comté de Galway (ouest), pour retrouver les restes de 796 enfants enterrés sans sépulture entre 1925 et 1960, relate la BBC. Une équipe internationale de 18 archéologues, anthropologues et experts médicaux-légaux, venus du Royaume-Uni, d'Espagne, des États-Unis, d'Australie et de Colombie, a entamé de vastes fouilles ce lundi 14 juillet à Tuam. Plus de 5.000 m² de terrain vont en effet être passés au peigne fin durant plus de deux ans pour tenter de retrouver et d'identifier les restes des enfants oubliés du foyer St. Mary des "Soeurs du Bon Secours", abandonnés sans sépulture dans une ancienne fosse septique de cette ancienne institution religieuse.

MÈRES CÉLIBATAIRES RENIÉES

L'institution catholique a hébergé des milliers de femmes célibataires et enfants entre 1925 et 1961, pour la plupart de jeunes mères tombées enceintes hors mariage, reniées par leur famille et généralement séparées de leur(s) enfant(s) après l'accouchement. Selon Libération, les causes des décès seraient "mul-

tiples": maladies, malnutrition ou enfants mort-nés. C'est une histoire locale, Catherine Corless, qui a été la première, dès 2014, à dévoiler le taux de mortalité étonnamment élevé constaté au foyer et la première également à réussir à établir ce bilan effarant du nombre de morts, sans funérailles ni pierre tombale.

RECHERCHES ET ABNÉGATION

Ces révélations macabres lui attireront d'ailleurs au départ une vive hostilité de la population locale, embarrassée et surtout incrédule face à de telles accusa-

tions. Mais son abnégation finira par payer, avec une confirmation officielle des autorités irlandaises en 2017 sur la "quantité importante de restes humains" découverte sur le site, en sans aucun lien possible avec la Grande Famine, avant qu'en 2021, l'Irlande ne lance une commission d'enquête nationale sur les maltraitances infligées dans ces foyers religieux. Les entrailles de Tuam vont désormais révéler au grand jour le lourd secret honteux de l'Irlande. Un processus long et minutieux qui s'étalera sur 730 jours. À suivre...

Russie

Le capitaine d'un remorqueur fonce dans un bateau de pêche amarré



Un étrange incident a été filmé à Nakhodka, en Russie, lorsqu'un remorqueur a percuté un bateau de pêche amarré pendant le déchargement, causant d'importants dégâts. Le navire a été projeté contre le quai avec une telle force que sa coque en a été déformée. Les enquêteurs cherchent à déterminer si le capitaine du remorqueur était ivre ou s'il voulait se venger.

Inde

Décès du plus vieux marathonien du monde à 114 ans



Celui qui était considéré comme le plus vieux marathonien de la planète, l'Indien Fauja Singh, est décédé à 114 ans en Inde, renversé par une voiture, a annoncé mardi son biographe.

Surnommé la "Tornade en turban", il a été renversé lundi par un véhicule en traversant une route dans son district natal de Jalandhar, dans l'Etat du Penjab (nord-ouest), a précisé Khus-hwant Singh sur son compte X. « Ma tornade en turban n'est plus », a écrit le biographe, « repose en paix mon cher Fauja ». Fauja Singh n'a jamais été en mesure de présenter de certificat de naissance mais sa famille assure qu'il est né le 1er avril 1911, lorsque l'Inde faisait encore partie de l'Empire britannique.

Il avait fait sensation en se lançant dans l'exercice du marathon à l'âge vénérable de 89 ans, inspiré par des retransmissions télévisées. Célèbre dans le monde entier, le barbu en turban avait porté la flamme olympique en 2004 et en 2012. Fauja Singh a couru pour la dernière fois la distance de 42,195 km en 2013 à Hong Kong, lorsqu'il en avait 101.

Mais, faute de document attestant de son âge, le Guinness des Records n'avait pu lui décerner le titre officiel de plus vieux marathonien du monde.

La légende dit qu'il puisait son énergie et sa vitalité lors de marches quotidiennes dans la campagne indienne et dans la consommation régulière de "laddu", une pâtisserie locale, et de lait caillé.

Royaume-Uni

Un homme en fauteuil roulant s'accroche à l'arrière d'un fourgon de police



Voici le moment étrange où un homme en fauteuil roulant s'est accroché à l'arrière d'un fourgon de police à Bolton, au Royaume-Uni, le 7 juillet. Il s'est accroché pendant que le fourgon le traînait sur au moins 200 mètres avant de le lâcher. Les commentateurs ont comparé cet acte à la scène de « Retour vers le futur » où Marty McFly s'accroche à l'arrière d'une camionnette alors qu'il roule sur son skateboard.

Allemagne

1.500 mygales découvertes dans un emballage de biscuits

Une vision d'horreur pour les arachnophobes... La douane allemande a découvert environ 1.500 mygales cachées dans ce qui se présentait comme des emballages de biscuits en provenance du Vietnam, à l'aéroport de Cologne (ouest).

Les jeunes araignées, enfermées dans de petites boîtes en plastique, étaient destinées à un homme demeurant dans l'ouest du pays, contre lequel une procédure pénale est en cours. Déclaré comme une livraison de biscuits, le paquet pesait sept kilos au total.

De nombreuses mygales n'ont pas survécu à ce voyage car elles n'ont pas été transportées dans des conditions convenables, a précisé la douane. A l'ouverture du paquet s'est dégagée une odeur pestilentielle, a-t-elle encore précisé. Cette découverte remonte à trois semaines mais les douaniers ne l'ont annoncée que ce lundi 14 juillet.



2

09h30 Amour, gloire et beauté
10h00 Les Feux de l'amour
10h45 Petits plats en équilibre
10h50 Les douze coups de midi
11h55 Petits plats en équilibre
12h00 JT 13h
12h50 Petits plats en équilibre
12h55 Météo
13h00 Plus belle la vie, encore plus belle
13h25 Joséphine, ange gardien
16h00 Joséphine, ange gardien
17h00 Tout pour la lumière
17h30 Ici tout commence
18h10 Demain nous appartient
18h55 Météo
19h00 JT 20h
19h45 Petits plats en équilibre
20h05 Petits plats à emporter
20h10 Les visiteurs 2 : les couloirs du temps
22h15 Eurodreams
22h20 Esprits criminels
23h35 New York Unité Spéciale
00h20 New York Unité Spéciale
01h10 Programmes de la nuit



3

06h59 Les Croquemoutard
08h43 Hot Ones
09h12 The Killer
11h14 Fleur bleue
11h21 Jérôme, les yeux dans le bleu
12h15 Un monde meilleur
13h01 Un monde meilleur
13h50 L'Histoire de Souleymane
15h22 Saint-Ex
16h57 Saturday Night Live
18h08 Jamel Comedy Club
18h42 Hot Ones
19h22 Fleur bleue
19h26 Viendez au Groland
19h46 Viendez au Groland
20h09 Yellowjackets
21h57 Yellowjackets
22h56 DGSI, la maison du secret
23h28 Un monde meilleur
00h15 Un monde meilleur
01h03 Le Larbin
02h49 Edouard Baer - Les élucubrations d'un homme soudain frappé par la grâce



04h30 Incroyables transformations
05h30 Incroyables transformations
06h30 Incroyables transformations
07h35 M6 Boutique
08h45 Ça peut vous arriver
10h35 Ça peut vous arriver chez vous
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h40 Un jour, un doc
13h50 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h25 La roue de la fortune
17h35 Le juste prix
18h40 Météo
18h45 Le 19.45
19h40 Nouveau jour
20h10 Les Bodin's enquêtent en Corse
20h50 Les Bodin's enquêtent en Corse
21h50 Les Bodin's en folie
00h50 Qui peut nous battre ?

08h25 Vacances à la montagne
09h10 Le camping – Toute une histoire !
10h00 Bosnie-Herzégovine
10h55 Bosnie-Herzégovine
11h50 La Slovénie sauvage
12h35 Orca
14h05 Problemos
15h40 Les détroits
16h25 Invitation au voyage
18h00 La Corse, beauté sauvage
18h45 Arte journal
19h05 28 minutes
19h52 Tu mourras moins bête
19h55 Stonehouse : député, amant et espion
20h55 Stonehouse : député, amant et espion
21h40 Stonehouse : député, amant et espion
22h30 Le gendre surprise
23h55 Boom
00h05 Dames et princes de la Préhistoire
01h00 1942, un monde en guerre

TÉLÉVISION

15



20h10

YELLOWJACKETS



Shauna découvre que Melissa est vivante. Elle a changé de nom pour refaire sa vie discrètement. Jeff et Callie s'inquiètent pour Shauna dont ils restent sans nouvelles depuis deux jours. Dans le passé, Travis et Akilah ont choisi d'épargner Kodiak à condition qu'ils les ramènent à la civilisation. De son côté, Hannah se retrouve seule prisonnière des filles du camp. Shauna et ses acolytes doivent décider du sort de la scientifique.

Acteur: Melanie Lynskey (Shauna), Tawny Cypress (Taissa), Sophie Nélisse (Shauna adolescente), Jasmin Savoy Brown (Taissa adolescente), Sophie Thatcher (Natalie adolescente),
Realisateur: Anya Adams

3

20h10

LA STAGIAIRE



Le mari de Constance s'inquiète de l'avenir de Céleste, élevée seule par leur fille Alice. Peu après, celle-ci leur annonce qu'elle prépare le concours de professeur des écoles. Pendant ce temps, Alain Lautric, 57 ans, est retrouvé décédé près de son véhicule, à 50 km de chez lui, manifestement assassiné à l'aide d'un objet lourd. Constance s'interroge sur les raisons de la présence de ce garagiste sans enfants sur cette route déserte, si loin de chez lui. Rapidement, elle découvre que la victime et sa femme sont en instance de divorce, à la demande de celle-ci.

Acteur: Mi.Bernier (Constance Meyer), A.Hamel (B.Delcourt)



22h24

LES VISITEURS 2



Dans un voyage burlesque à travers le temps, le chevalier Godefroy de Montmirail (Jean Reno) est déterminé à épouser la douce Frénégonde (Muriel Robin) à l'époque médiévale. Cependant, une bévue temporelle fait que son fidèle valet, Jacquouille la Fripouille, est remplacé par son lointain descendant, Jacquart (Christian Clavier). Alors que Jacquart découvre les intrigues et les mystères du Moyen Âge, Godefroy, convaincu que Jacquart a dérobé de précieux bijoux à son futur beau-père, décide de retourner au XXe siècle pour récupérer Jacquouille.

Acteur: Christian Clavier (Jacquillet), Jean Reno (le comte Godefroy de Montmirail)



ORAN

31|24

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

05h58
20h18
84%
08 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

30-22
34-17
34-20
45-29
31-24
43-28

Violence au Soudan

L'ONU exprime son inquiétude quant à l'escalade



Les responsables humanitaires de l'ONU ont exprimé mardi leurs graves inquiétudes vis-à-vis de l'escalade des affrontements au Soudan, principalement les attaques dans l'Etat du Kordofan-Nord. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) a déclaré que les attaques perpétrées entre jeudi et dimanche contre des villages près de Bara, dans le Kordofan-Nord, auraient fait au moins 300 morts, dont des enfants et des femmes enceintes. De nombreuses autres personnes ont été blessées, des maisons ont été pillées et incendiées, et des populations ont été déplacées. L'OCHA a précisé que la perturbation des communications empêchait de confirmer le nombre de victimes. Le bureau s'est également dit alarmé par les informations faisant état de nouveaux bombardements à El-Obeid, la capitale de l'Etat. Ces attaques renforcent les craintes et l'insécurité. L'OCHA a indiqué que dans l'Etat du Kordofan-Ouest, les attaques contre les villages d'Al-Foulah et d'Abou Zabad auraient fait plus de 20 morts. Les violences ont notamment consisté en un raid aérien contre une école abritant des familles déplacées.

Attaques de drones en Irak

Plusieurs champs pétrolifères visés

Plusieurs champs pétrolifères visés par des attaques de drones en Irak. Ces dernières semaines, le pays a été le théâtre d'une série d'attaques de drones. 03 champs pétrolifères de la région autonome du Kurdistan, dans le nord de l'Irak, ont été touchés mercredi matin par des attaques de drones chargés d'explosifs, ont indiqué les forces kurdes, au lendemain d'une attaque similaire ayant entraîné l'interruption des activités d'un champ pétrolifère. «A 06H00 et 06H15 (03H00 et 03H15 GMT), 2 drones chargés d'explosifs ont attaqué» le champ pétrolifère de Pechkabir, exploité par le groupe pétrolier norvégien DNO, et à 07H00 (04H00 GMT), un drone similaire a frappé le champ de Tawke, dans le district de Zakho, ont indiqué les services de lutte contre le terrorisme du Kurdistan. Une autre attaque à 07H14 (04H14 GMT) a visé un champ pétrolifère géré par les États-Unis dans la province de Dohuk. Aucune victime n'a été signalée. Les attaques de mercredi sont survenues au lendemain d'une autre attaque au drone chargé d'explosifs qui a entraîné la suspension des activités dans le champ pétrolifère de Sarsang, à Duhok, exploité par la société américaine HKN Energy.

Cisjordanie occupée

L'ONU alerte sur l'augmentation des agressions à l'égard des Palestiniens

Le Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) a alerté sur la multiplication des actes de violence et d'agression, depuis le début de l'année, à l'encontre des Palestiniens en Cisjordanie occupée, rappelant de nouveau le caractère illégal de cette occupation qui dure depuis 1967. Un rapport publié mardi par le HCDH établit une augmentation des violences à l'égard des Palestiniens en Cisjordanie occupée depuis le début de l'année : "757 actes d'agression contre des Palestiniens ou leurs terres ont été recensés depuis le mois de janvier, une augmentation de 13% par rapport à la même période l'année dernière", précise le document. Le dénominateur commun de toutes ces agressions, c'est la volonté de terroriser les Palestiniens pour les pousser à quitter les zones visées par l'expansionnisme colonial sioniste. C'est le cas par exemple de Masafer Yatta. Cette région subit de nombreuses pressions et une véritable politique de terreur menée par les colons, souvent soutenus par l'armée d'occupation. C'est ce que confirme le rapport publié par l'Office des Nations unies pour les droits humains, qui affirme que les déplacements de Palestiniens en Cisjordanie du fait des violences, du harcèlement et des mouvements de l'armée d'occupation, se multiplient notamment depuis le lancement d'une vaste agression militaire au début de l'année. Cette agression a abouti à l'évacuation forcée de trois camps de réfugiés palestiniens à Jénine, Tulkarem et Nour Shams. L'armée sioniste refuse qu'ils reviennent dans ces camps. Au total, plus de 30.000 Palestiniens ont été déplacés de force en Cisjordanie depuis le lancement de l'agression qui a aussi été l'occasion pour l'armée d'occupation de procéder à des assassinats sauvages, comme celui de la petite Leila Khatib (2 ans). Elle a été tuée d'une balle dans la tête par un soldat de l'armée sioniste le 25 janvier dernier, dans sa maison du village d'Ash-Shuhada près de Jénine. Leila fait partie des 964 Palestiniens tombés en martyrs, tués par les forces d'occupation et les colons en Cisjordanie depuis le 7 octobre 2023.



La situation empire mois après mois: en juin, les Nations unies ont enregistré le bilan mensuel des blessés palestiniens par des colons le plus élevé depuis 20 ans (93 au total). En parallèle, les autorités d'occupation ont déposé des ordres de démolition pour plus de 1400 logements depuis le début de l'année, d'après l'ONU. Les démolitions de ce type ont déjà entraîné le déplacement de 2907 Palestiniens depuis octobre 2023, tandis que "près de 2400 Palestiniens, dont la moitié sont des enfants, ont été déplacés par la force à cause des actes des colons, vidant des pans entiers de la Cisjordanie de ses habitants palestiniens".

UE-Entité sioniste

La suspension de l'accord est dictée d'abord par le droit international

La Rapporteuse spéciale de l'ONU sur les territoires palestiniens occupés, Francesca Albanese, a exhorté mardi l'Union européenne (UE), dont les chefs de la diplomatie sont en réunion à Bruxelles, à suspendre l'accord d'association avec l'entité sioniste, affirmant que cette démarche est dictée d'abord par les obligations de l'Union vis-vis du droit international. "Une réunion historique serait une réunion qui conduirait à la fin du génocide, au démantèlement de l'occupation et de l'apartheid (sionistes) à jamais, et au début de la justice et de la reddition de comptes", a-t-elle écrit dans un message posté sur les réseaux sociaux. Elle a souligné que l'UE est "légalement tenue de suspendre" l'accord d'association avec l'entité sioniste. Affirmant que l'UE est pour l'heure le principal partenaire de l'entité sioniste en termes d'investissement, loin devant même les États-Unis, elle a averti que "maintenir les échanges commerciaux avec une économie inextricablement liée à l'occupation, à l'apartheid et au génocide, c'est être complice". Pour rappel, l'accord de partenariat UE-entité sioniste signé à Bruxelles le 20 novembre 1995 et entré en vigueur le 1er juin 2000, repose explicitement sur le respect des droits humains, tel que stipulé dans son

article 2. Mardi, des centaines de personnes solidaires de la cause palestinienne ont manifesté devant le siège du Conseil de l'Union européenne à Bruxelles, en Belgique, pour exiger

la suspension immédiate de l'accord de partenariat UE-entité sioniste et l'arrêt total des livraisons d'armes à l'occupant, ont rapporté des médias sur place.

Pour exiger la suspension de l'accord UE-entité sioniste

Importante manifestation à Bruxelles

Des centaines de personnes solidaires de la cause palestinienne ont manifesté mardi devant le siège du Conseil de l'Union européenne à Bruxelles, en Belgique, pour exiger la suspension immédiate de l'accord de partenariat UE-entité sioniste et l'arrêt total des livraisons d'armes à l'occupant, ont rapporté des médias sur place. Brandissant des drapeaux palestiniens, des posters de martyrs et des banderoles revendicatives, les manifestants ont appelé les ministres des Affaires étrangères des pays de l'UE, en réunion mardi à l'intérieur du siège, à agir face aux massacres incessants de l'entité sioniste dans la bande de Gaza, en cours depuis 21 mois. Ils ont appelé également leurs gouvernements respectifs à sanctionner l'occupant sioniste, en suspendant notamment sans délai l'accord de partenariat liant les deux parties. "L'UE doit agir con-

formément à ses propres valeurs en matière de droits humains", ont clamé de nombreux manifestants sur place. Vendredi dernier, le Premier ministre espagnol, Pedro Sanchez, a appelé à la suspension immédiate de l'accord de partenariat entre l'Union européenne et l'entité sioniste, soulignant que "l'UE ne doit pas être complice du plus grand génocide du siècle". Evoquant, à ce sujet, le rapport présenté par la représentante de l'UE pour les affaires étrangères et de sécurité, Kaja Kallas, Sanchez a déclaré que le document conclut qu'il existe "plus qu'assez de preuves" démontrant que l'entité sioniste a violé l'article 2 de l'accord, lequel est fondé sur le respect des droits de l'homme. L'accord de partenariat UE-entité sioniste signé à Bruxelles le 20 novembre 1995 et entré en vigueur le 1er juin 2000, repose explicitement sur le respect des droits humains, tel que stipulé dans son article 2.